

9^e Congrès québécois
sur la **maltraitance** envers
les **enfants** et les **adolescents**

PROGRAMME

**Comprendre
et agir ensemble :
nouvelles réalités**

21 et 22 octobre 2019

Centre Mont-Royal
2200, rue Mansfield
Montréal (Québec)
H3A 3R8



LES MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

Coprésidents :

Jean-Yves Frappier, M.D., FRCPC, M. Sc.
Professeur titulaire de pédiatrie
Directeur, Département de pédiatrie
Université de Montréal et CHU Sainte-Justine
Pédiatre, responsable, secteur de la pédiatrie sociale et maltraitance
CHU Sainte-Justine

Catherine Hogue
Coordonnatrice, Plateau ambulatoire multifonctions
Direction exécutive des soins académiques (DESA)
CHU Sainte-Justine

Membres :

Sylvie Carrier
Coordonnatrice des services milieu à l'enfance
Direction adjointe programme jeunesse – services dans la communauté et ressources
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Annie Cotton
Directrice par intérim
Direction des services de proximité pour les jeunes en difficulté et leur famille
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Louise De Grandpré
Adjointe à la coordonnatrice du plateau ambulatoire multifonctions
Direction exécutive des soins académiques (DESA)
CHU Sainte-Justine

Lisa Gouin
Conseillère en gestion d'événements
Service congrès et formation
CHU Sainte-Justine

Annie Guindon
Adjointe à la directrice de la protection de la jeunesse
Direction de la protection de la jeunesse
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Martine Hébert, Ph. D.
Professeure titulaire
Département de sexologie
UQAM

Denis Lafortune, Ph. D.
Directeur scientifique
Institut universitaire Jeunes en difficulté
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Marie-Pier Paul
Conseillère en services à l'enfance et à la famille
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations
du Québec et du Labrador

Karine Pépin, M.D.
Pédiatre
Clinique de pédiatrie sociojuridique
Professeure adjointe de clinique
Département de pédiatrie
Université de Montréal et CHU Sainte-Justine

Renée Séguin
Chargée de projet
Centre d'expertise Marie-Vincent

Marie-Claude Sirois
Adjointe à la direction
Direction des services sociaux
Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS)

Marjolaine Tremblay
Conseillère au programme jeunesse
Direction des services de proximité pour les jeunes en difficulté et leur famille
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Nadine Volant
Directrice services sociaux
Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam

ÉDITION

Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Le présent document peut être consulté en ligne à l'adresse :
fourwav.es/maltraitance2019.

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes
que les hommes.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019
Bibliothèque et Archives Canada, 2019
ISBN : 978-2-550-84734-2 (PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé
que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles,
sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec.
Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des
fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non
commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2019

MESSAGE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE ET ORGANISATEUR

Depuis de nombreuses années, en maltraitance envers les enfants et adolescents au Québec, des expertises nouvelles ont été développées, des interventions intégrées et concertées ont vu le jour, des réflexions prometteuses prennent cours, toujours pour mieux comprendre et agir ensemble. Tout cela afin de poursuivre la quête d'un avenir où enfants et adolescents pourront atténuer leurs souffrances et contribuer à l'espoir d'adultes de demain, capables à leur tour de protéger leurs enfants.

Pour cette 9^e édition du Congrès québécois sur la maltraitance envers les enfants et les adolescents, à l'initiative du CHU Sainte-Justine et réalisée conjointement avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, le Centre d'expertise Marie-Vincent et l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux, le thème choisi est « Comprendre et agir ensemble : nouvelles réalités ». Ce thème se veut une plateforme de réflexion sur l'innovation, la diversité des réalités, des acteurs, des enfants et adolescents et des familles; un thème rassembleur, ancré dans la pratique clinique, la recherche clinique appliquée et l'avenir.

Nous sommes fiers de vous proposer, encore cette année, une programmation riche, collée aux réalités actuelles et reflétant des interventions prometteuses.

Nous vous souhaitons un congrès où vous pourrez vous ressourcer, une occasion menant à l'action au cœur de vos réalités quotidiennes.

Jean-Yves Frappier, Catherine Hogue
Coprésident et coprésidente du congrès

MESSAGE DU MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA SANTÉ ET AUX SERVICES SOCIAUX



Au cours des derniers mois, le Québec a entamé une grande introspection.

Dans une société comme la nôtre, qui se veut bienveillante envers les personnes les plus vulnérables, nous avons été confrontés à la dure réalité que nous n'avons pas accordé l'attention nécessaire, durant trop longtemps, aux plus vulnérables d'entre nous, nos enfants.

Nous allons d'ailleurs être amenés à nous questionner collectivement sur les responsabilités et les actions du système québécois de protection de la jeunesse, mais aussi celles du système scolaire, des services de garde, du système de santé et du système de justice.

Mais il faudra aller encore plus loin !

En tant que société, nous avons le devoir, d'abord et avant tout, d'assurer la sécurité de nos enfants si l'on veut s'assurer de leur bon développement. Ceci est la responsabilité de tous !

C'est pourquoi il me semble crucial d'aborder la question de la maltraitance envers les enfants, de même que les impacts considérables que celle-ci a sur leur développement. Nous nous devons de mobiliser tous les partenaires possibles dans notre lutte contre ce phénomène inacceptable afin de créer des conditions qui favoriseront une diminution de sa prévalence.

La tenue de ce congrès est donc fort à propos. Une telle initiative fournira aux différents acteurs du milieu, qu'ils soient gestionnaires, chercheurs ou intervenants, une belle occasion d'échanger, rendant possible une meilleure concertation. Ceci permettra de mieux outiller nos équipes dans leurs efforts d'intervention et de prévention des diverses problématiques chez les jeunes et leur famille.

Alors, bon congrès à toutes et à tous !

Lionel Carmant

Ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux

MOT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CHU SAINTE-JUSTINE



L'avenir de notre société appartient sans conteste aux générations qui nous suivront. Il est cependant de notre devoir d'outiller ces générations en devenant en nous penchant collectivement sur les nouvelles réalités pour mieux en comprendre les défis.

« Comprendre et agir ensemble : nouvelles réalités », voilà le fil conducteur de ce 9^e Congrès sur la maltraitance envers les enfants et les adolescents. Pour poursuivre notre rêve d'un avenir dénué de maltraitance, il nous faut intensifier nos réflexions, mettre en commun nos expertises, tisser des réseaux solides, poursuivre nos recherches et écouter les enfants, les jeunes, les

intervenants et tous ceux qui gravitent autour de cette dure réalité.

Ce congrès se veut la rencontre des divers interlocuteurs œuvrant en prévention de la maltraitance. Il vise aussi à dessiner des orientations transversales afin d'améliorer les réalités d'aujourd'hui et de demain. La force d'un tel événement est la mise en commun des forces et expertises de maints professionnels et intervenants des domaines de la santé, des services sociaux, de la justice, de l'éducation, mais aussi des services de police, des centres de la petite enfance et du réseau communautaire. La synergie ainsi créée permettra sans aucun doute d'ébaucher des stratégies communes pour le mieux-être des jeunes de demain.

Cet événement bisannuel est une initiative du CHU Sainte-Justine, qui le tient conjointement avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, le Centre d'expertise Marie-Vincent, la Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance et l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux, le tout en collaboration avec les partenaires des autres réseaux. Il nous permettra une fois encore, j'en suis convaincue, de dégager les meilleures approches et pratiques afin d'assurer l'épanouissement des enfants, adolescents et adultes de demain.

À tous, je souhaite de très riches échanges, l'occasion de trouver ensemble des solutions innovantes et, surtout, l'inspiration nécessaire pour poursuivre la mission fondamentale, celle d'épauler les plus vulnérables sur le chemin parfois cahoteux de la vie.

Caroline Barbir

Présidente-directrice générale du CHU Sainte-Justine

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FONDATION MARIE-VINCENT



La Fondation Marie-Vincent est très heureuse de collaborer au Congrès québécois sur la maltraitance envers les enfants et les adolescents, un rendez-vous important pour tous les acteurs qui gravitent autour de nos jeunes et de leur famille et qui travaillent à les protéger avec engagement et dévouement.

Trop de jeunes sont encore victimes de maltraitance au Québec. Leur vie, leur trajectoire développementale sont grandement affectées par la violence subie. Les services offerts aux enfants et aux adolescents qui sont victimes de maltraitance doivent devenir une priorité, une responsabilité et un engagement collectif. Les jeunes doivent se trouver au cœur de nos services. Le thème de cette année, « Comprendre et agir ensemble : nouvelles réalités », nous permettra de prendre connaissance de nouveaux contextes relatifs à certaines problématiques vécues par les enfants et les adolescents, et d'ajuster en conséquence nos interventions pour mieux répondre à leurs besoins.

Aucun enfant ne devrait subir de violence sexuelle, physique ou psychologique. Ensemble, partenaires, professionnels, décideurs, donateurs, parents, nous avons le pouvoir d'agir pour prévenir la violence faite aux enfants. Nous pouvons bâtir une communauté protectrice pour nos jeunes.

Merci pour votre présence! Bon congrès!

Jean-Pierre Aubin
Directeur général
Fondation Marie-Vincent

MESSAGE DE LA DIRECTRICE DU PROGRAMME JEUNESSE DU CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CIUSSS) DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL



Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est heureux d'être associé à nouveau à cette 9^e édition du Congrès québécois sur la maltraitance envers les enfants et les adolescents, sous le thème « Comprendre et agir ensemble : nouvelles réalités ».

Phénomène de société préoccupant, la maltraitance touche un nombre beaucoup trop important d'enfants et d'adolescents à travers le Québec, ayant des conséquences lourdes sur leur développement, leur sécurité et leur bien-être et compromettant souvent leur intégration sociale et leur épanouissement lors de leur passage à la vie autonome. Travailler de façon efficace en contexte de maltraitance exige des interventions intersectorielles concertées et une capacité d'adapter nos services collectifs aux besoins qui sont en constante évolution. Il va sans dire que prévenir et contrer la maltraitance est une affaire de société et une affaire de cœur!

On ne peut pas parler de prévention de la maltraitance sans s'intéresser de façon étroite aux conditions de vie des familles et à l'importance tant d'atténuer les facteurs de risque qui défavorisent le développement des enfants et l'épanouissement des familles au sein de leur communauté que d'augmenter les facteurs de protection qui permettent un meilleur soutien économique et social aux parents, aux enfants et aux jeunes. Le développement des communautés demeure un aspect central permettant une réponse intimement adaptée aux besoins des populations locales.

Grâce aux avancées scientifiques et cliniques, nous arrivons à mieux comprendre et mieux agir sur la maltraitance. Le programme de ce congrès nous offre un amalgame de conférences et d'ateliers mettant de l'avant des programmes d'intervention novateurs, des données scientifiques et des outils cliniques. Cet événement permettra de réfléchir aux nouvelles réalités et contextes d'intervention.

Nous partageons le défi commun d'atténuer la souffrance des enfants en contexte de maltraitance et de soutenir les compétences des familles et le développement des collectivités. Nous avons la possibilité de multiplier les perspectives d'avenir pour ces enfants et ces jeunes, et de promouvoir des chances égales afin qu'ils deviennent des adultes accomplis. Nous portons également l'espoir que ces parents de demain puissent, à leur tour, protéger leurs enfants et s'épanouir. Merci de votre engagement auprès des jeunes et des familles. Je vous souhaite de bénéficier grandement de ce moment d'échanges et d'en ressortir enrichis sur les plans personnel et professionnel.

Lesley Hill

Directrice du programme jeunesse du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

CONFÉRENCES

LUNDI 21 OCTOBRE — 9 H 00

Parcours d'un enfant du modèle québécois, des centres jeunesse à l'université : quelques leçons

Nicolas Zorn

Directeur général, Observatoire québécois des inégalités

Objectifs

1. Réfléchir à la nature de la résilience et à l'efficacité des interventions à long terme.
2. Comprendre le rôle des institutions dans le parcours d'un jeune dans le circuit de la protection de la jeunesse.
3. Réfléchir aux solutions pouvant favoriser l'épanouissement des jeunes en protection de la jeunesse.

Résumé

Une adolescence passée en centres jeunesse, décrocheur scolaire deux fois plutôt qu'une, Nicolas Zorn a été ce qu'on peut appeler un jeune « poqué » de la vie. Aujourd'hui fondateur et directeur général de l'Observatoire québécois des inégalités et doctorant en science politique à l'Université de Montréal, il doit ses réussites en grande partie au modèle québécois, son filet social élargi et ses services publics essentiels. Il est l'auteur de l'essai autobiographique *J'ai profité du système. Des centres jeunesse à l'université : parcours d'un enfant du modèle québécois* (Éditions Somme toute), ainsi que de l'ouvrage de référence *Le 1 % le plus riche : l'exception québécoise* (Presses de l'Université de Montréal). La conférence portera sur les leçons à tirer de son parcours et des institutions qu'il a eu la chance de fréquenter, ainsi que des solutions pouvant être adoptées pour améliorer davantage le système de protection de l'enfance.

MARDI 22 OCTOBRE — 8 H 30

Les jeunes trans et non binares : mieux les comprendre pour mieux les accompagner

Annie Pullen Sansfaçon

Professeure titulaire, École de travail social de l'Université de Montréal
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les enfants transgenres et leurs familles

Objectifs

1. Connaître les concepts de base nécessaires à la compréhension de l'expérience de transitude chez les jeunes.
2. Se familiariser avec les recherches récentes qui permettent de comprendre ce qui favorise et nuit au bien-être des jeunes trans et non binares.
3. Acquérir une connaissance de base des fondements de l'approche trans affirmative afin de les accompagner dans différents milieux.

Résumé

Les jeunes trans et non binares sont de plus en plus visibles au sein de la société québécoise. Pourtant, les services qu'ils et elles utilisent tardent à s'adapter à cette réalité émergente. La conférence permet de se familiariser avec les concepts de base nécessaires à la compréhension de l'expérience de transitude chez les jeunes. À partir d'un projet de recherche qualitatif mené au Québec auprès de 56 jeunes trans et non binares d'horizons différents, nous explorerons les facteurs de protection et de vulnérabilité chez cette population. Finalement, nous discuterons des bases de l'approche trans affirmative afin de permettre l'épanouissement de cette population vulnérabilisée, peu importe le milieu qui les accueille.

ATELIERS

LUNDI 21 OCTOBRE

BLOC A

10 H 30-12 H 00 (90 MINUTES)

1 Recueillir les allégations des enfants sans modifier leur parole : l'importance d'un questionnement non suggestif

Mireille Cyr¹, Marie-Claude Gauvin²

¹ Département de psychologie, Université de Montréal, ² Division des crimes majeurs, Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)

Objectifs

1. Mieux comprendre le processus de dévoilement chez les enfants.
2. Se familiariser avec les questions non suggestives.
3. Se familiariser avec le processus d'enquête entrepris par les policiers et les autres intervenants dans les cas d'agression sexuelle ou physique envers les enfants.

Résumé

Côtoyer au quotidien des enfants, que ce soit dans les garderies/centres de la petite enfance, à l'école, dans des cliniques médicales ou à l'hôpital, est une activité qui nous rend susceptibles de recevoir des révélations de leur part au sujet de mauvais traitements dont ils font l'objet. Que faire dans de telles situations? Comment savoir si l'enfant dit vrai? Comment recevoir cette parole sans influencer les propos de l'enfant? Où et comment orienter l'enfant vers les services appropriés? Cet atelier abordera la question de la révélation des mauvais traitements par les enfants et tentera d'offrir des réponses concrètes à ces questions. Il sera donc question des difficultés auxquelles font face les enfants qui voudraient révéler leur mauvais traitement, leurs capacités à le faire et les facteurs qui facilitent ce processus. La réaction de l'adulte à ce dévoilement et son influence potentielle sur la parole de l'enfant seront examinées en abordant la suggestibilité de ce dernier, de même que sa capacité sur le plan du langage. L'effet du type de

questions utilisé par l'adulte sur les allégations et la mémoire de l'enfant sera démontré en proposant celles qui sont moins risquées pour obtenir un récit qui est fiable. Le processus d'enquête entrepris par les policiers, qui vise à respecter les capacités développementales des enfants et à préserver leur parole, sera expliqué. Les étapes subséquentes à l'enquête, de même que la collaboration des différents acteurs et les ressources disponibles, seront présentées. Au terme de cet atelier, les participants devraient mieux comprendre la complexité des situations dans lesquelles les révélations des enfants peuvent survenir, leur suggestibilité et l'importance d'utiliser des questions ouvertes afin de préserver leur parole.

2 Mieux comprendre la réalité des enfants inuits afin de mieux intervenir

Catherine Langlois Cloutier¹, Georgia Vrakas²

¹ Fondation Marie-Vincent, ² Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Objectifs

1. Se sensibiliser à l'histoire du peuple inuit.
2. Se familiariser à certaines pratiques d'intervention gagnantes avec la population inuite.
3. Développer ses connaissances en lien avec la recherche récente menée auprès de jeunes Inuits.

Résumé

Bien que les Inuits représentent 0,16 % de la population québécoise, 30 % des enfants du Nunavik ont fait l'objet d'un signalement à la protection de la jeunesse comparativement à 5 % des enfants du Québec. En cette ère de réconciliation avec les peuples autochtones, il s'avère capital que les pratiques des intervenants soient effectuées dans le respect et la continuité de celles de la clientèle desservie. La méconnaissance du contexte historique dans lequel ont évolué les Inuits est un frein majeur à une compréhension nuancée des difficultés qui sont retrouvées chez cette population ainsi qu'à l'ajustement des pratiques à mettre en place. La présentation, qui s'appuie tant sur une expérience clinique/terrain que sur les données de la recherche scientifique récente,

abordera des éléments centraux de l'histoire des Inuits (exemple : les traumatismes historiques) ainsi que différentes notions pouvant influencer les pratiques des intervenants (exemples : la sécurité culturelle, les implications cliniques de la Commission de vérité et de réconciliation, les besoins en milieu urbain). Finalement, les méthodes de recherche participative adaptées aux réalités autochtones, dont les Inuits, qui offrent un accès privilégié aux besoins des personnes et permettent d'adapter les interventions, seront abordées. Les propos seront illustrés par un exemple de projet de recherche de type *photovoice* (ou la voix par la photo) qui a été mené auprès de jeunes Inuits.

3 Programme d'accompagnement et de soutien pour les familles d'accueil : le modèle ARC

**Delphine Collin-Vézina¹, Sylvain Rouleau²,
Myriam Brunet²**

¹ Université McGill,

² Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière

Objectifs

1. Connaître les objectifs d'intervention du modèle ARC.
2. Réfléchir aux besoins de soutien et d'accompagnement des familles d'accueil.
3. Apprendre des stratégies d'intervention basées sur le programme de soutien et d'accompagnement des familles d'accueil ARC développé par le CISSS de Lanaudière et l'Université McGill.

Résumé

Cet atelier présente un modèle d'intervention systémique de traitement du trauma chez les enfants et les adolescents, soit le programme Attachement, Régulation des affects et Compétences (ARC) (Blaustein et Kinniburgh, 2010) et son application dans un programme manualisé auprès de familles d'accueil ayant la garde d'enfants qui ont vécu de la maltraitance et présentent des traumatismes complexes.

Le modèle ARC est fondé sur les théories du trauma, la théorie de l'attachement et les connaissances contemporaines sur le développement des enfants.

ARC est reconnu comme une pratique prometteuse par le National Child Traumatic Stress Network et le Substance

Abuse and Mental Health Services Administration (Amaya-Jackson & DeRosa, 2007). ARC a été développé pour des enfants et adolescents de 3 à 17 ans qui ont vécu divers événements traumatiques et autres formes d'adversité, et qui présentent des difficultés dans leur fonctionnement émotif, social et comportemental. Il met l'accent sur le développement de la résilience dans trois domaines reconnus comme étant primordiaux pour réduire les symptômes liés au trauma : 1) l'Attachement sécurisant, 2) la Régulation des affects et 3) le développement des Compétences, notamment les fonctions exécutives et l'identité (D'Andrea et coll., 2012). Le modèle ARC propose 10 cibles d'intervention qui se regroupent autour des trois grands domaines identifiés plus haut et porte une attention particulière au rôle joué par les adultes œuvrant auprès des enfants. ARC a pour objectif de développer les forces, les compétences et la sensibilité des adultes qui composent le tissu social de l'enfant et ne vise pas uniquement à traiter les symptômes de l'enfant par la seule intervention directe auprès de celui-ci.

Sur la base du modèle ARC, un programme manualisé de sensibilisation pour les parents d'accueil a été développé par des intervenants du CISSS de Lanaudière au Québec et une équipe de chercheurs du Centre de recherche sur l'enfance et la famille de l'Université McGill (Groupe de soutien aux ressources de type familial basé sur le modèle ARC). Il s'agit d'un programme de soutien pour des ressources de type familial (parents d'accueil) qui hébergent des enfants âgés de 3 à 11 ans et qui inclut des séances de groupe et un accompagnement individuel. L'évaluation de ce programme témoigne de résultats prometteurs. Cette intervention, offerte aux familles d'accueil, privilégie une approche de groupe et un accompagnement individuel pour aider ces dernières à mieux soutenir les enfants dont ils ont la garde et, idéalement, favoriser la stabilité du placement. Ce service se veut complémentaire aux services directement offerts aux enfants, telles que les psychothérapies individuelles et familiales. L'application du modèle ARC apparaît également fort encourageante dans certaines situations où les conditions favorables pour débiter un suivi psychologique ne sont pas présentes (ex. : stabilité, sentiment de sécurité, etc.). Cette approche holistique nous apparaît très encourageante pour permettre une réelle réadaptation des jeunes ayant cumulé de nombreux événements de vie traumatiques et favoriser leur résilience.

4 Prévenir la violence sexuelle chez les enfants d'âge préscolaire par l'éducation à la sexualité et la promotion des relations égalitaires : le programme Lanterne/Awacic

Catherine Sansfaçon¹, Angélique Dubé²,
Martine Hébert³

¹ Fondation Marie-Vincent, ² Conseil de la Nation Atikamekw,

³ Université du Québec à Montréal (UQAM)

Objectifs

1. Mieux comprendre l'importance de l'éducation à la sexualité et la promotion des rapports égalitaires chez les tout-petits dans une perspective de prévention de la violence sexuelle.
2. Se familiariser avec le programme Lanterne/Awacic et ses outils.
3. Prendre connaissance des résultats de l'évaluation de l'implantation de la phase expérimentale du projet.

Résumé

Malgré les avancées des 30 dernières années, la violence sexuelle demeure un phénomène qui touche un nombre important d'enfants, dont les tout jeunes. L'éducation à la sexualité et aux relations égalitaires le plus tôt dans la vie des enfants est le facteur de protection principal contre la violence sexuelle. De par leur méconnaissance des frontières interpersonnelles, l'émergence de leur développement langagier et cognitif et leur grande dépendance aux adultes, les enfants de 5 ans et moins sont particulièrement vulnérables à la victimisation sexuelle.

Dans le but de prévenir la violence sexuelle faite aux enfants, la Fondation Marie-Vincent a élaboré le Programme Lanterne/Awacic qui propose des outils novateurs pour inciter les intervenant(e)s et les parents à faire de l'éducation sexuelle et la promotion des relations égalitaires au quotidien à des fins de prévention. Ce programme mise sur le renforcement des capacités des individus, des communautés et des milieux de la petite enfance dans une optique d'intervention écosystémique.

Dans sa première phase, le programme a été implanté dans des milieux urbains, ruraux et autochtones au Québec, en tenant compte de certaines caractéristiques (multiculturalisme et indices de défavorisation).

Ainsi, plus d'une quarantaine d'organisations et près de 500 intervenant(e)s ont été formé(e)s au programme Lanterne/Awacic.

L'atelier abordera les questions suivantes : quel est le rationnel sous-jacent à faire de l'éducation à la sexualité et à promouvoir les rapports égalitaires pour prévenir la violence sexuelle chez les tout-petits ? Quelles sont les pratiques efficaces en prévention de la violence sexuelle ? Comment le programme Lanterne/Awacic a-t-il été réfléchi et développé ? Quels sont les faits saillants de l'évaluation de la phase expérimentale ? Quelles sont les orientations futures du programme ? De plus, l'offre de formation et le matériel diversifié du programme seront présentés lors de l'atelier : livres d'histoires, imagier, jeu éducatif, vidéos, cahier-causerie et guide d'intervention.

5 L'implantation d'un Child Advocacy Centre à Québec inspiré d'un modèle de services intégrés en abus et maltraitance (SIAM) : qu'en est-il, deux ans plus tard ?

Hélène Groleau¹, Danielle Nadeau^{1,3},
Annick St-Amand^{2,3}

¹ Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale, ² UQTR, ³ Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles (CRUJeF)

Objectifs

1. Connaître le modèle de services intégrés du SIAM et la plus-value associée au fait de travailler en réseau intégré de services dans le cadre de l'application de l'Entente multisectorielle.
2. Comprendre les enjeux et les bénéfices associés à la création et à l'exploitation d'un système informationnel intégré engageant des partenaires intersectoriels pour permettre le suivi de la clientèle et l'avancement des connaissances.
3. Revoir le processus de dénonciation d'un enfant victime d'abus et la pertinence de proposer un protocole d'entrevue d'investigation non suggestive se déroulant sur plus d'une séance.

Résumé

Les partenaires de l'Entente multisectorielle (EM) des régions de Québec et Chaudière-Appalaches ont mis sur pied un espace où les enfants, les adolescents et leur

famille peuvent recevoir sous un même toit des services intégrés d'évaluation clinique, d'enquête, de traitement et de soutien. Ces services sont maintenant dispensés en réseau dans les situations d'abus sexuels ou physiques, ou de négligence grave concernées par une EM sur ces territoires. Le modèle des Child Advocacy Centres (CAC) a inspiré le projet des Services intégrés en Abus et Maltraitance, le SIAM, ouvert depuis août 2018. Dans la première partie de l'atelier, la trajectoire détaillée des services intégrés dispensés dans le cadre de ce modèle sera présentée, de même que quelques données préliminaires d'implantation, entre autres celles documentant les perceptions des intervenants associées au fait de travailler ainsi en réseau.

Les partenaires du SIAM sont d'avis que la réussite des interventions en matière de maltraitance passe inévitablement par des activités d'évaluation et de recherche qui dépassent les activités d'évaluation de programme. Toutefois, les limites des structures informationnelles actuelles permettent difficilement de connaître l'évolution des situations, d'évaluer la qualité des processus en jeu et de comprendre les effets des trajectoires socio-judiciaires sur la clientèle. La seconde partie de l'atelier sera consacrée au système informationnel intégré regroupant des données compatibles et continues, développé à titre de projet pilote dans le cadre du SIAM. Nous présenterons les principales caractéristiques de ce système informationnel intégrateur, ainsi que les enjeux associés à sa création et à son exploitation. L'illustration de ses bénéfices sur le plan de l'avancement des connaissances et des pratiques sera aussi discutée.

En dernier lieu, nous présenterons un autre projet pilote émergeant du SIAM au bénéfice de certains enfants victimes d'abus physiques ou sexuels qui n'ont pas été dévoilés lors de l'entrevue initiale NICHD ou qui l'ont été de façon incomplète : L'Entrevue Développementale d'Investigation Étendue (EDIE). Il s'agit un projet pilote de protocole d'investigation étendu sur plus d'une séance. Le dévoilement d'un enfant victime d'abus sera d'abord discuté en tant que processus à la lumière des données de recherche récentes, pour illustrer les défis de certains sous-groupes d'enfants plus réticents ou incapables de dévoiler leur vécu en une entrevue unique en raison de leur crainte, de leur limite ou encore de leur stade de développement. En réponse à ces situations particulières, une pratique innovante a émergé au début des années 2000, soit l'entrevue d'investigation étendue (*extended forensic interviews*) (Carnes et coll., 1999; Carnes et coll., 2001, Faller et coll., 2010). Le processus de travail en coconstruction avec les intervenants concernés pour adapter une telle

pratique à la réalité québécoise de pratique policière, judiciaire et d'investigation en matière de protection de l'enfance sera présenté, de même que les éléments critiques associés à son implantation.

LUNDI 21 OCTOBRE

BLOC B

13 H 30-14 H 30 (60 MINUTES)

6 Impacts des traumatismes relationnels précoces sur la capacité de mentalisation et le jeu de l'enfant : illustrations cliniques

Miguel M. Terradas¹, David Poulin-Latulippe²,
Dominique Paradis²

¹ Département de psychologie, Université de Sherbrooke,

² Centre de santé Tulattavik de l'Ungava, communauté de Kangiqsualujjuag

Objectifs

1. Se familiariser avec les notions de traumatismes relationnels précoces, de capacité de mentalisation et de jeu traumatique.
2. Connaître les effets que les traumatismes relationnels précoces pourraient avoir sur le développement de la capacité de symbolisation et de mentalisation de l'enfant.
3. Se familiariser avec les attitudes thérapeutiques devant être considérées lors des interventions auprès des enfants ayant vécu des traumatismes relationnels précoces ainsi qu'avec des indicateurs d'élaboration psychique de ces traumatismes.

Résumé

Plusieurs écrits théoriques, cliniques et empiriques ont démontré l'importance de la capacité de mentalisation et du jeu de l'enfant sur le fonctionnement psychosocial de l'individu. Ces deux habiletés sont étroitement liées puisqu'elles concernent le développement du monde représentationnel de l'enfant, c'est-à-dire sa capacité d'avoir accès à des représentations mentales en l'absence des personnes ou des situations qui les évoquent (Greenspan et Lieberman, 1994). Ainsi, une bonne capacité de mentalisation permettrait à l'enfant de donner un sens à ses comportements et à ceux des autres afin de les rendre compréhensibles, prévisibles et porteurs d'intention (Allen et coll., 2008). Elle aiderait également l'enfant à mieux comprendre ses émotions et celles d'autrui, ce qui l'amènerait à pouvoir mieux réguler les impacts néfastes des traumatismes relationnels précoces (TRP), et par le fait même ses comportements face à ceux-ci (Fonagy et coll., 1995). Pour sa part, le jeu

permet à l'enfant de mettre en scène ce qui l'habite, de représenter des situations auxquelles il est confronté, de communiquer avec les autres enfants et les adultes et de se libérer de ses propres difficultés et conflits, pour ainsi élaborer et moduler les angoisses liées à ceux-ci (Alvarez, 1988). Toutefois, les TRP ont des impacts importants sur le développement de la capacité de mentalisation et le jeu de l'enfant. Lorsqu'il vit des TRP, l'enfant se retrouve seul face à sa détresse et ne peut solliciter sa figure parentale pour l'aider à réguler celle-ci, puisqu'elle est elle-même l'instigatrice de la peur ou du danger ressenti. Selon Allen (2001) et Cooper (2000), les TRP représentent donc la forme de trauma la plus préjudiciable pour l'enfant puisqu'ils minent les fonctions premières de la relation d'attachement, soit lui fournir de la sécurité et de la protection. Ils sont particulièrement dévastateurs puisqu'ils causent non seulement une grande détresse chez l'enfant, mais nuisent au développement des capacités mentales et interpersonnelles nécessaires pour réguler cette détresse (Allen, 2001). Par exemple, en ce qui a trait au développement de la capacité de mentalisation, lorsque l'enfant est confronté à un parent abuseur, il est fort probable qu'il se retire défensivement du monde mental puisque la conception du parent comme étant habitué d'états mentaux malveillants à son égard s'avère potentiellement traumatique (Fonagy et Target, 2000). En ce qui concerne le jeu, une des conséquences des TRP est la présence de jeux et de thèmes traumatiques liés à la répétition compulsive des traumatismes à travers les activités ludiques (Romano, 2010). Cet atelier permettra aux participants de se familiariser avec les impacts des TRP sur la capacité de mentalisation et le jeu de l'enfant, ainsi qu'avec les attitudes thérapeutiques à privilégier dans ce contexte. À partir d'illustrations cliniques, les participants seront d'abord amenés à identifier les difficultés de mentalisation ainsi que les jeux et les thèmes traumatiques qui se manifestent dans les activités ludiques de l'enfant. Des indicateurs cliniques des difficultés de mentalisation et du jeu traumatique seront ensuite exposés. Enfin, des observations cliniques permettant d'identifier chez l'enfant des indices d'élaboration des TRP seront abordées.

7 Cinquante nuances de gris : controverses médicales dans l'évaluation du traumatisme crânien non accidentel

Karine Pépin, M.D., FRCPC^{1,2}

¹ Clinique de pédiatrie sociojuridique, CHU Sainte-Justine,

² Université de Montréal

Objectifs

1. Reconnaître les enjeux associés à la terminologie du traumatisme crânien non accidentel.
2. Reconnaître les limites de la datation radiologique des saignements intracrâniens.
3. Se familiariser avec les théories alternatives pour expliquer les traumatismes crâniens non accidentels.

Résumé

Cet atelier de 60 minutes offrira aux participants un survol des principales controverses qui existent actuellement dans l'évaluation médicale des traumatismes crâniens non accidentels (TCNA). Nous discuterons de la terminologie à employer, de la datation des saignements cérébraux (capacité à déterminer le moment où le traumatisme est survenu) ainsi que des théories alternatives présentées en Cour afin d'expliquer la présence d'un saignement cérébral.

8 L'accompagnement et la protection des victimes d'exploitation sexuelle dans le système judiciaire

Joanny H. St-Pierre¹

¹ Procureure au Directeur des poursuites criminelles et pénales

Objectifs

1. Identifier les mesures d'accompagnement et d'aide au témoignage, et les alternatives à ce dernier ainsi que les mesures de protection offertes à la victime.
2. Être outillé pour rassurer les parents ou les enfants lorsqu'ils manifestent de l'inquiétude.
3. Donner l'information juste, mais également comprendre les limites de l'intervention judiciaire.

Résumé

Le système judiciaire peut être intimidant tant pour les parents que pour les enfants victimes d'abus sexuels. Il est important de bien connaître les mesures d'accompagnement et d'aide au témoignage, les alternatives à ce dernier et les mesures de protection offertes, afin de rassurer les parents et les enfants et leur permettre de verbaliser leurs inquiétudes. Il est rassurant, pour un parent ou un enfant qui manifeste des craintes, de se faire rappeler par les différents intervenants les modalités qui existent afin de faciliter le passage à la Cour tout en protégeant sa vie privée et en assurant sa sécurité. Il n'est pas rare que la relation privilégiée que vous avez avec ces personnes soit propice aux confidences quant à leurs appréhensions. Cette présentation a pour objectif de vous permettre de répondre à ces questions ou inquiétudes avec confiance. Ainsi, la victime (ou son parent) se sent mieux entourée et reçoit un message clair et cohérent de la part des différents intervenants.

9 Connect[®] : un programme fondé sur la théorie de l'attachement afin de promouvoir une continuité de services auprès des dyades parent-adolescent

(Une partie de l'atelier sera présentée en anglais)

Katherine Pascuzzo¹, Patti Ranahan²

¹ Université de Sherbrooke, ² Concordia University

Objectifs

1. Présenter les fondements conceptuels et des principes d'apprentissage du programme Connect[®].
2. Illustrer les leviers de changement pour promouvoir une relation parent-adolescent sécurisante.
3. Préciser les stratégies gagnantes pour soutenir la mise en œuvre du programme Connect[®] dans les milieux cliniques.

Résumé

Il est bien documenté que les interventions visant à promouvoir une relation parent-enfant sécurisante réduisent les manifestations de comportements problématiques des jeunes enfants (0-5 ans) et favorisent le sentiment d'efficacité parentale (Diamond et coll., 2010; Moretti et coll., 2012). Cependant, au Québec, l'intervention auprès des adolescents gagnerait à intégrer davantage les notions d'attachement. Connect[®] est

un programme manualisé de 10 semaines fondé sur la théorie de l'attachement et destiné aux parents et aux figures de soins de préadolescents et d'adolescents (8-17 ans) aux prises avec des troubles sérieux de comportement et de santé mentale (ex. : dépression, anxiété, trouble d'opposition, trouble de conduite, etc.) (Moretti et Obsuth, 2009). À l'aide d'approches expérientielles, psychoéducatives et psychodynamiques, le programme vise à promouvoir des changements importants chez le parent (sensibilité et engagement accru), son jeune (diminution des troubles de comportement et des symptômes psychopathologiques) ainsi que sur leur dynamique relationnelle (meilleure communication, négociation et résolution de conflits parent-enfant). L'efficacité clinique de ce projet a d'ailleurs été démontrée empiriquement dans de nombreuses études à essais randomisés avec groupe contrôle et mesures prétest, post-test et relance (Giannotta et coll., 2012 ; Moretti et Obsuth, 2009). Connect[®] est largement répandu au Canada, notamment en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse (Halifax), ainsi qu'à l'échelle mondiale (Italie, Suède). Récemment introduit au Québec et traduit en français, le programme est implanté dans divers milieux cliniques et scolaires, dont la clinique Réseau Jeunesse de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, offrant des services spécialisés aux adolescents âgés de 12 à 18 ans et leur famille. Cette initiative répond à un besoin fondamental dans l'offre de service des milieux cliniques étant donné le manque d'intervention validée et fondée sur la théorie de l'attachement pour les enfants plus vieux et leurs parents, et les préoccupations croissantes des professionnels quant aux problèmes de désengagement des parents d'adolescents. En fait, selon une récente méta-analyse que nous avons menée, les interventions familiales auprès des enfants hébergés en réadaptation et leurs parents, qui impliquent donc un travail à la fois sur le parent et l'enfant, se montrent plus efficaces pour améliorer l'engagement parental et favoriser la réunification familiale (Maltais, Cyr, Parent, et Pascuzzo, 2019). Dans le cadre de cette présentation bilingue, nous souhaitons mettre en lumière les données probantes ainsi que les fondements conceptuels du programme Connect[®]. Nous illustrerons également, à l'aide d'une simulation d'un jeu de rôle dérivé du programme Connect[®], un exemple d'exercice d'apprentissage proposé aux parents participant au programme. Finalement, nous aborderons les stratégies gagnantes pour promouvoir la mise en œuvre du programme Connect[®] dans divers milieux cliniques. Cette présentation saura intéresser les professionnels œuvrant autant dans les milieux de la recherche que les milieux cliniques.

10 La pleine conscience : une avenue prometteuse pour les enfants en contexte de vulnérabilité ?

Annie Devault¹, Joannie Carrière¹, Michèle Corbeil²

¹ Université du Québec en Outaouais, ² Université de Sherbrooke

Objectifs

1. Connaître les effets de l'anxiété chez les enfants.
2. Développer des connaissances sur la pleine conscience et ses effets chez les enfants.
3. Être informés au sujet d'un programme éprouvé basé sur la pleine conscience à l'aide d'exemples concrets d'exercices à faire avec des enfants.

Résumé

La pratique de la méditation de pleine conscience connaît une popularité grandissante. Le *mindfulness* fait maintenant l'objet d'une attention médiatique accrue et tout un pan de la recherche scientifique s'intéresse aux effets d'une telle pratique sur la santé et le mieux-être. Les résultats publiés au cours des 20 dernières années sont d'ailleurs généralement concluants (Devault, 2018). À titre d'exemple, des effets positifs de la méditation ont été confirmés sur le stress, les troubles alimentaires et les comportements suicidaires (Hick, 2009). Une méta-analyse de Vollestad et ses collègues (2012) révèle que cette pratique est associée à des réductions substantielles des symptômes d'anxiété et de dépression. Elle augmente également les capacités d'attention et de concentration et favorise la régulation des émotions (Hölzel et coll., 2011). La majorité de ces études ont été menées auprès d'une population d'adultes. Or, étant donné la nature des résultats obtenus, certains chercheurs et intervenants s'intéressent maintenant à cette forme d'intervention auprès d'enfants. La pratique de la méditation offerte aux enfants de la population générale démontre qu'elle a le potentiel d'augmenter la capacité d'attention, d'améliorer les fonctions exécutives et d'augmenter les comportements prosociaux et le bien-être (Broderick, 2011 ; Lee, Semple, Rosa et Milner, 2008).

Mais une telle pratique est-elle pertinente pour des enfants qui vivent en contexte de vulnérabilité, qui éprouvent d'importantes difficultés et qui sont à risque de maltraitance ou de négligence ? La pleine conscience peut-elle aider les enfants sur le plan de la réduction des effets du stress, de la régulation émotionnelle, de l'estime de soi de manière à les soutenir dans leur

développement? Nombre de chercheurs confirment que les interventions basées sur la pleine conscience (IBPC) constituent une avenue pertinente pour les enfants (Burke, 2010; Shapiro et coll., 2015), notamment ceux qui vivent en contexte de vulnérabilité (Coholic et Eys, 2016; Lee et coll., 2008; Semple et coll., 2010) et qui ont des problèmes psychologiques tels que l'anxiété (Malboeuf-Hurtubise, 2017; Semple et coll., 2010).

La communication vise à présenter *Les Ateliers du Dr Zen*, un programme de 12 semaines offert au Centre de pédiatrie sociale de Gatineau depuis 4 ans auprès d'enfants de 7 à 10 ans identifiés comme présentant des symptômes d'anxiété. La présentation décrira la démarche d'implantation du programme, présentera les objectifs poursuivis et donnera des exemples concrets d'exercices et de jeux qui favorisent la pleine conscience chez les enfants. Elle abordera également les bons coups, les obstacles rencontrés et la réaction des enfants et des parents à cette toute nouvelle activité. Un film, d'une durée de 15 minutes, viendra illustrer de manière concrète la mise en place de ce type d'intervention. Des photos prises par des enfants utilisant la méthode du *photovoice* illustreront la perception de leur expérience des *Ateliers du Dr Zen*.

LUNDI 21 OCTOBRE

BLOC C

15 H 00-16 H 30 (90 MINUTES)

11 Créer des milieux sécuritaires et inclusifs pour les jeunes trans et non binaires

Mona Greenbaum¹

¹ Coalition des familles LGBT

Objectifs

1. Comprendre les concepts de base de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres.
2. Approfondir les connaissances sur les réalités des jeunes personnes trans et non binaires pour mieux intervenir.
3. Connaître les lois encadrant ces jeunes.
4. S'outiller avec des pistes concrètes pour mieux soutenir ces jeunes.

Résumé

Les jeunes trans et jeunes non binaires ont besoin d'exprimer leur identité de genre et leur expression de genre, et ce, dès le primaire. Un nombre croissant de ces jeunes font aujourd'hui leur transition pendant qu'ils fréquentent les milieux d'enseignement. Des changements légaux ont été apportés en juin 2016 afin de mieux respecter les droits des personnes trans et des personnes non binaires. Dans cet atelier, nous parlerons des réalités des jeunes trans et non binaires et des mesures concrètes pour mieux les soutenir. La formation couvrira les sujets suivants :

- Diversité sexuelle et pluralité des genres : de quoi parlons-nous? Infos 101 sur les définitions de base (homophobie, transphobie, hétéronormativité, cisnormativité, identité de genre, transition, etc.);
- Intégration des identités trans et non binaires;
- Expériences des jeunes trans et non binaires en milieu scolaire;
- Lois québécoises concernant l'identité et l'expression de genre;
- Défis et impasses vécus sur le terrain : des pistes d'intervention pour soutenir les jeunes LGBT;

- Travailler en amont des problèmes : comment prévenir les épisodes d'intimidation et de harcèlement relatifs à la diversité sexuelle et de genre et intervenir lorsqu'ils surviennent?

12 Adaptation de l'approche TF-CBT pour favoriser le rétablissement des adolescentes victimes de violence sexuelle

Martine Hébert¹, Claudia Blanchard-Dallaire²

¹ UQAM, ² Centre d'expertise Marie-Vincent

Objectifs

1. Connaître les principales conséquences associées à la victimisation sexuelle chez les adolescentes.
2. Se familiariser avec les principales composantes de l'approche Trauma-Focused Cognitive-Behavioral Therapy (TF-CBT).
3. Identifier les différentes adaptations requises lors de l'application de cette modalité de traitement pour la clientèle adolescente.

Résumé

La thérapie cognitivo-comportementale axée sur le trauma (Trauma-Focused Cognitive-Behavioral Therapy – TF-CBT) (Cohen, Mannarino et Deblinger, 2017) est reconnue comme une pratique exemplaire fondée sur des données probantes. Ce traitement se caractérise par une approche systémique qui favorise l'implication du parent non-agresseur pour soutenir le rétablissement des jeunes victimes de même qu'une approche multi-composantes. Par ailleurs, l'intervention offre une flexibilité permettant de doser l'importance de chacune des composantes du traitement en regard des besoins particuliers de chaque enfant.

Plusieurs études, réalisées pour la plupart en sol américain, attestent de l'efficacité de la TF-CBT pour favoriser un développement optimal et promouvoir la résilience chez les jeunes victimes d'agression sexuelle. Au Québec, l'approche est implantée à la Fondation Marie-Vincent depuis 2006. L'expérience acquise et les données colligées révèlent que l'approche favorise le rétablissement des enfants et que les acquis se maintiennent un an plus tard. Depuis septembre 2018, la thérapie TF-CBT est maintenant offerte à la clientèle adolescente, clientèle qui est souvent confrontée à des enjeux particuliers.

Ainsi, l'impact de la violence sexuelle se traduit par des conséquences qui sont propres à cette période du développement (par ex. : consommation abusive d'alcool et de drogues, comportements d'automutilation, comportements sexuels à risque). L'agression sexuelle vécue est également associée à un risque accru de victimisation dans d'autres contextes, notamment dans les relations amoureuses. Afin de répondre aux besoins spécifiques des adolescentes victimes de violence sexuelle, l'approche TF-CBT a été adaptée et de nouveaux outils d'intervention ont été élaborés au cours de la dernière année.

L'atelier permettra d'abord de bien cerner les différentes répercussions associées à l'agression sexuelle chez les adolescentes. Par la suite, les objectifs et les principales composantes du traitement TF-CBT de même que des exemples d'outils d'intervention spécifiquement élaborés pour la clientèle adolescente seront présentés. Par ailleurs, la réalité terrain nous indique aussi que certains défis spécifiques peuvent être rencontrés dans la démarche de traitement auprès des adolescentes. L'atelier offrira l'occasion de discuter de ces défis en les illustrant à partir de vignettes cliniques. Il sera notamment question de la nécessité de faire preuve d'une certaine flexibilité (horaire des rencontres, façon d'intégrer les composantes du traitement) de même que des enjeux posés par les différentes formes de violence vécues et par la fréquente « revictimisation » par l'entremise des réseaux sociaux et/ou par les pairs.

13 La prise en charge des familles adoptives par la Protection de la jeunesse, au risque de la rupture du lien

Anik Bertrand¹, Danielle Marchand¹

¹ PETALES Québec

Objectifs

1. Sensibiliser les participants à la situation de ces familles adoptives, à leurs caractéristiques spécifiques et à leurs parcours au sein de la Protection de la jeunesse à la suite d'un signalement.
2. En lien avec la théorie de l'attachement et du trauma complexe, favoriser leur réflexion et une prise de conscience sur les pratiques actuelles dans un contexte d'adoption où les enjeux d'attachement ou de troubles d'attachement sont présents.

3. Ensemble, envisager des pistes de solutions afin de parfaire les pratiques actuelles en contexte de telles situations familiales.

Résumé

Le parcours des familles adoptives dans un contexte d'importants enjeux d'attachement ou lorsque celles-ci sont confrontées aux troubles de l'attachement sous-tend un quotidien sous haute tension dont les impacts mènent trop souvent à une crise familiale majeure.

Ces parcours parentaux, souvent peu connus dans les divers milieux institutionnels, isolent ces parents aux prises avec des jeunes en grande difficulté sur le plan comportemental, cognitif et psychologique. Ces parents s'adressent à divers services et professionnels de la santé et des services sociaux dans l'espoir d'apaiser leur jeune, de trouver les lieux de soins adéquats, d'obtenir un soutien parental, et ce, afin de maintenir le lien si fragilisé et à risque de rupture.

Force est de constater que les expertises en adoption, en attachement et en troubles de l'attachement se sont avec les années fort dispersées et sont donc moins accessibles pour l'ensemble des usagers de la santé et des services sociaux.

En situation de compromission de la sécurité du jeune et de son développement, la Protection de la jeunesse se doit d'intervenir. Ces jeunes adoptés en détresse agissent de manière à compromettre leur sécurité et leur développement, obligeant ainsi un signalement souvent lourd de conséquences.

Cependant, en tout respect des règles strictes de la Loi sur la protection de la jeunesse, les divers intervenants auprès de ces familles adoptives sont-ils en mesure de les accompagner, surtout si elles démontrent une grande vulnérabilité face aux enjeux sévères d'attachement ou de troubles de l'attachement?

Durant cet atelier, nous souhaitons partager avec vous nos observations, notre analyse, nos constats et nos pistes de solutions afin de bonifier les pratiques actuelles de la prise en charge des familles adoptives en Protection de la jeunesse. Nous tiendrons compte de leurs caractéristiques particulières et de la complexité de leur situation dans le but d'éviter des orientations non adaptées risquant, à terme, de provoquer une rupture du lien si essentiel au passage à la vie adulte de ces jeunes adoptés.

14 Système d'intervention d'autorité Atikamekw

Lucie Dubé¹, Guylène Saganash¹

¹ Conseil de la Nation Atikamekw

Objectifs

1. Présenter le régime particulier en protection de la jeunesse et son origine.
2. Expliquer le fonctionnement de ce régime particulier en protection de la jeunesse.
3. Présenter les grandes étapes de l'application de ce régime particulier adapté culturellement selon les valeurs et les traditions atikamekw.

Résumé

En tant qu'organisation autochtone, nous voulons partager la réflexion qui nous a permis de développer l'expertise sur le terrain de l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse selon la vision et la philosophie atikamekw. Nous voulons permettre aux intervenants, aux professionnels et aux établissements de connaître la réalité de la vie quotidienne dans les communautés, et le contexte dans lequel les intervenants doivent composer avec cette réalité.

En tant qu'organisation autochtone, nous appliquons la Loi sur la protection de la jeunesse depuis 18 ans et nous avons signé l'entente 37.5 en 2018 qui fait de nous la première et la seule nation qui assume la pleine autonomie en cette matière. Pourquoi l'entente 37.5? Les interventions du régime général de la Protection de la jeunesse ne correspondaient pas aux valeurs et à la réalité des Atikamekw. Qu'est-ce que l'entente 37.5? C'est un article de loi qui permet à une communauté autochtone d'établir un régime particulier de protection de la jeunesse à un enfant dont la sécurité ou le développement est ou peut être considéré comme compromis au sens de la Loi sur la protection de la jeunesse.

En tant qu'organisation autochtone, nous offrons des services adaptés culturellement et nous maintenons nos enfants en milieu atikamekw afin de préserver leur langue, leur identité et leur culture. La philosophie d'intervention du Système d'intervention d'autorité atikamekw est fondée sur la responsabilisation individuelle et collective dans la communauté. En fait, la communauté est un filet de protection sociale. La contribution de la famille élargie et des Aînés demeure un point

culminant dans la recherche de solutions pour contrer les difficultés et assurer la protection et le développement de nos enfants et de nos jeunes. C'est à l'intérieur de cette particularité que les familles atikamekw se reconnaissent et se mobilisent face au changement.

Pour finir, nous voulons partager l'immense fierté des Atikamekw dans la mise en place d'un régime particulier en protection de la jeunesse, régime qui correspond et respecte les traditions et les valeurs de la nation.

15 Pratiques concertées pour optimiser la sécurité des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants

Katja Smedslund¹, Geneviève Lessard²

¹ Table de concertation en violence conjugale de Montréal,

² École de travail social et de criminologie, Université Laval

Objectifs

1. Identifier les principaux bénéficiaires de la concertation clinique en termes d'amélioration de la sécurité des victimes de violence conjugale et d'optimisation des interventions.
2. Fournir des outils pratiques aux professionnels pour qu'ils puissent contribuer à la mise en place de rencontres de concertation clinique efficaces dans des situations complexes.
3. Discuter des stratégies pour assurer la pérennisation et l'intégration de la concertation clinique dans les pratiques au sein des services institutionnels et communautaires.

Résumé

Porté par la Table de concertation en violence conjugale de Montréal, en collaboration avec les tables de deux autres régions (Québec et Saguenay-Lac-Saint-Jean) et financé par Condition féminine Canada, le projet vise la mise sur pied d'une stratégie de concertation efficace et novatrice dans les situations familiales complexes où la violence conjugale se présente en cooccurrence avec des problèmes de santé mentale ou de dépendance chez les conjoints/parents, ou de mauvais traitements envers les enfants. Un projet précédent a été mis en place à Québec auprès de familles vivant une seule de ces formes de concomitances, soit la présence de maltraitance des enfants en plus de la violence conjugale (Drouin et coll.,

2014). Le projet avait été cité comme bonne pratique par le gouvernement du Québec (MSSS, 2015).

Environ 70 rencontres de concertation ont été organisées depuis février 2018 et ont permis de rendre compte de l'importance de la collaboration intersectorielle pour élaborer une réponse cohérente et adaptée aux besoins des victimes. La concertation entre diverses expertises a permis l'identification de plusieurs pistes de solution et d'intervention afin de mieux venir en aide aux femmes et aux enfants victimes. Dans presque toutes les situations rencontrées, les enfants se trouvent soit exposés à des violences conjugales sévères ou directement maltraités physiquement ou psychologiquement.

Selon les analyses préliminaires, plus de 99 % des participants aux rencontres considèrent que la concertation dans des situations complexes constitue un modèle à développer. Selon 95 % d'entre eux, la rencontre de concertation permet d'améliorer leurs pratiques auprès des familles, et 85 % estiment que cela améliore la sécurité des femmes et des enfants. La volonté de réduire les risques et d'améliorer le bien-être psychologique des enfants a toujours fait partie des préoccupations centrales des intervenants présents lors des rencontres.

Lorsque toutes les données auront été analysées, celles-ci permettront d'élaborer des outils destinés aux professionnels œuvrant dans la sphère institutionnelle et communautaire, par exemple un guide de pratique, une formation en ligne ou un site web accessible à tout intervenant ou organisme souhaitant mettre en œuvre un processus de concertation.

Outre les bénéfices directs du projet en termes d'amélioration de l'intervention, la pérennisation du projet à plus long terme permettra notamment d'influencer les décideurs pour qu'ils envisagent d'intégrer la concertation clinique dans leurs pratiques quotidiennes. Des comités et des personnes-ressources chargées de la concertation seront nommés au sein de différentes instances communautaires et institutionnelles afin de faciliter la continuité du projet dans le temps.

MARDI 22 OCTOBRE

BLOC D

9 H 30-10 H 30 (60 MINUTES)

16 Programme « Les survivantes » SPVM

Josée Mensales¹, Diane Veillette¹

¹ SPVM

Objectifs

1. Mieux comprendre l'ampleur du phénomène de l'exploitation sexuelle/traité de personnes.
2. Effectuer un meilleur dépistage auprès des victimes.
3. Comprendre les stratégies d'intervention/meilleures pratiques.

Résumé

Ce programme a été créé il y a 10 ans afin de combler le vide qui existait dans les services offerts aux victimes d'exploitation sexuelle (mineures comme adultes) et leur famille, surtout lorsque ces dernières n'envisagent pas l'option de porter plainte pour diverses raisons.

Notre unité de lutte à l'exploitation sexuelle/lutte au proxénétisme a pour mandat de protéger les personnes vulnérables et de leur offrir des portes de sortie. Par le biais du programme Les Survivantes et en complément du volet enquête, nous travaillons en prévention secondaire et tertiaire ainsi qu'en intervention. Notre offre de services comprend des :

- **Séances d'information destinées aux policiers.**
Présentation d'un état de la situation, des aspects légaux, de profils des trafiquants, des victimes et des clients, guide des meilleures pratiques, témoignage d'un(e) survivant(e) ;
- **Séances d'information destinées aux intervenants/professionnels** pouvant être appelés à intervenir auprès de cette clientèle. L'accent est surtout mis sur l'intervention et adapté au public cible, suivi par un témoignage d'un(e) survivant(e) ;

- **Interventions auprès des victimes et leur famille.** L'objectif est d'amener les clients à faire leurs propres constats par rapport à leur situation et de les appuyer en leur donnant espoir en leurs capacités personnelles à améliorer leur situation et à se sécuriser. Nous présentons les différentes options d'aide et aidons à l'identification de leurs besoins les plus criants.

Nous encourageons la réinsertion sociale de nos « survivant(e)s » en les intégrant dans nos pratiques tant en sensibilisation qu'en intervention, de façon concertée et avec l'aide de nos partenaires. Nous espérons leur permettre de cumuler des expériences de travail positives que nous notons à leur curriculum vitae. Nous demandons aux participants d'avoir un projet de vie afin d'éviter qu'ils ne se définissent que par leur passé. Nous souhaitons que leur implication soit bénéfique à leur cheminement et que cela leur permette éventuellement de transformer une expérience de vie plutôt négative en une situation leur ayant permis d'en sortir plus fortes. Nous travaillons présentement avec 12 survivants (11 femmes, un homme, dont trois survivants autochtones/Inuits).

Un volet autochtone a été ajouté afin d'offrir un service plus adapté culturellement aux besoins des clients des Premières Nations et aux Inuits.

Nous faisons aussi partie du continuum de services offerts dans le cadre du programme Sphères en partenariat avec le CIUSS.

Nous avons créé un outil pédagogique, le livre *Pour l'amour de mon pimp*, qui recueille des témoignages constructifs de plusieurs survivants. Ces derniers expliquent différents parcours de vie et situations nocives dont ils ont réussi à se sortir. Le livre contient aussi des commentaires de différents organismes institutionnels et communautaires qui ont pu les aider dans ces parcours. Un deuxième outil, *Mon ami, mon agresseur*, qui sera lancé d'ici quelques semaines, est destiné à la clientèle autochtone et présente les organismes autochtones en centre urbain et en communauté qui offrent des services (des intervenants autochtones pour la clientèle autochtone).

Au cours des 10 dernières années, nous avons sensibilisé plus de dix mille intervenants et soutenu des centaines de victimes et de parents. Nous avons également eu le privilège de travailler en communautés autochtones.

17 Recueillir la parole de jeunes enfants à propos de leurs besoins de développement, leur sécurité et leur bien-être : c'est possible !

Hélène Duchesneau¹, Danielle Lessard²,
Kathia Vallières¹, Catherine Jauzion-Graverolle²,
Claire Chamberland²

¹ CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-De-Montréal, ² Université de Montréal

Objectifs

1. Présenter les différentes étapes de l'élaboration d'un outil d'intervention issue d'une collaboration entre un milieu de pratique et un milieu de recherche.
2. Se familiariser avec un jeu d'intervention destiné à des enfants âgés de 3 à 8 ans.
3. Comprendre l'importance de faire participer les enfants lors de la planification d'actions dans le but de soutenir leur développement.

Résumé

Depuis 2007, l'équipe de l'initiative AIDES (Action Intersectorielle pour le Développement des Enfants et leur Sécurité) propose une démarche d'intervention et de collaboration auprès d'enfants âgés de 0 à 17 ans qui grandissent dans un contexte de vulnérabilité ou à risque de l'être, et dont les besoins sont à combler. AIDES propose l'utilisation d'un cadre d'analyse écosystémique des besoins de développement des enfants et des outils de dialogue, d'analyse et de planification des actions qui sont conviviaux, rigoureux et adaptés à la situation de l'enfant et de ses parents. Les outils permettent à tous d'utiliser un langage commun (Chamberland, 2012). La prise de parole des enfants sur leur vécu fait ressortir des besoins qui peuvent être différents de ceux identifiés par les parents ou les intervenants. De plus, recueillir le point de vue de l'enfant contribue au développement de la sensibilité des parents et favorise des actions mieux ciblées pour son développement optimal. Un outil, le *Triangle de mon monde*, est déjà disponible pour les enfants de 8 ans et plus. En 2017, une professionnelle formée à la démarche AIDES et intervenant auprès de jeunes enfants dans le réseau de la santé et des services sociaux a adapté le *Triangle de mon monde* pour les enfants âgés de 3 à 8 ans. Elle a conçu un outil ludique permettant à l'enfant de s'exprimer sur ses forces, ses difficultés, ses besoins, les soins qu'il reçoit de ses pa-

rents et l'environnement familial et social dans lequel il grandit. Le jeu s'appuie sur le modèle de participation de Lundy (2007) qui présente des principes directeurs afin d'orienter son utilisation. Ce modèle comporte quatre composantes à considérer lors de la participation de l'enfant : Espace – Parole – Réception – Influence.

Le prototype du jeu a été testé auprès de 55 jeunes enfants suivis par des intervenants psychosociaux œuvrant en première et deuxième lignes. Les enfants et leurs parents ont commenté sommairement le jeu. Les intervenants ont noté leurs observations à la suite de son utilisation. Puis, deux consultations réunissant au total 25 professionnelles (éducatrices spécialisées, infirmières, psychoéducatrices, travailleuses sociales) ont permis de discuter de l'usage du prototype et de recueillir leurs recommandations sur ses composantes, le déroulement de l'activité d'animation avec l'enfant et la planification des actions. Les retombées de son utilisation pour l'enfant, les parents et l'intervenant ont aussi été discutées.

Les différentes étapes du projet et les résultats de la mise à l'essai ont mené à l'élaboration d'une trousse de jeu comportant 25 images, des outils et un guide d'utilisation, une vidéo et une courte formation.

Cette communication vise à présenter les résultats de la mise à l'essai et le jeu qui a été conçu. À l'aide d'un exemple concret, la discussion sera élargie et portera sur la nécessité de faire participer les jeunes enfants lors de la planification d'actions pour répondre à leurs besoins de développement, leur sécurité et leur bien-être.

18 L'intervention en situation d'exploitation sexuelle selon le projet Sphères : le fragile équilibre d'une posture collaborative

Sophie Hébert¹, René-André Brisebois¹

¹ Institut universitaire Jeunes en difficulté

Objectifs

1. Sensibiliser les participants à la posture d'intervention à adopter auprès des jeunes exploités sexuellement.
2. Conscientiser les participants sur les enjeux personnels et organisationnels de l'intervention auprès des jeunes exploités sexuellement.

3. Démontrer, à l'aide du cas du projet Sphères, la possibilité de développer des interfaces favorisant une posture d'intervention collaborative.

Résumé

Alors que les balises en matière d'intervention en contexte d'exploitation sexuelle sont encore floues, le projet Sphères incarne un fragile équilibre entre les différentes visions des organisations partenaires en s'inscrivant en cohérence avec la littérature sur le rétablissement et les théories du changement. Vu la complexité de cette problématique, une considération simultanée des éléments personnels et structurels est préconisée dans l'intervention et pave la voie à une nouvelle façon d'intervenir face à certains problèmes sociaux ou de santé. Pour ce faire, nous aborderons d'abord la définition de l'exploitation sexuelle et nous expliquerons le contexte d'émergence du projet Sphères. Puis, nous proposerons un plan rapproché des interventions préconisées auprès des jeunes qui exigent une transformation du rôle plus traditionnel de l'intervenant. L'infrastructure qui soutient l'intervention sera ensuite examinée, démontrant l'importance pour la pérennité du projet que cette transition soit également entreprise par les gestionnaires des différentes organisations. Nous terminerons notre atelier en abordant les enjeux relatifs à cette posture collaborative, mais également les avantages qui en découlent pour les jeunes aux prises avec une problématique d'exploitation sexuelle. Notre atelier sera soutenu par des discussions et la présentation d'une courte vignette clinique.

19 Les impacts des expériences traumatiques de l'enfance sur le cerveau et les fonctions cognitives

Alexandra Matte-Landry¹, Marie-Ève Grise-Bolduc², Delphine Collin-Vézina¹

¹ École de Service social, Université McGill,

² UQTR

Objectifs

1. Résumer comment et pourquoi les expériences traumatiques vécues durant l'enfance peuvent avoir un impact sur le développement du cerveau.
2. Identifier les difficultés cognitives les plus susceptibles d'être présentes chez les jeunes qui ont vécu des expériences traumatiques et reconnaître leurs manifestations.

3. Décrire quelques pistes d'intervention pour promouvoir le fonctionnement cognitif des jeunes qui ont vécu des expériences traumatiques.

Résumé

Dans cet atelier, nous nous intéresserons aux impacts des expériences traumatiques de l'enfance (par ex. : l'abus, la négligence, le dysfonctionnement familial) sur le développement du cerveau et des fonctions cognitives.

D'abord, nous enseignerons des notions de base sur le développement normal du cerveau et des fonctions cognitives de la naissance au début de l'âge adulte. Nous aborderons la notion de plasticité cérébrale, qui est la capacité du cerveau à se modifier selon les expériences vécues. De plus, nous présenterons des exemples concrets pour illustrer l'importance des fonctions cognitives dans le quotidien d'un enfant (par ex. : pour s'habiller, gérer ses émotions, faire ses devoirs, résoudre des conflits, etc.).

Ensuite, nous décrirons les expériences traumatiques de l'enfance et leur prévalence dans la population générale et dans les populations vulnérables (Collin-Vézina et coll., 2011; Dubé et coll., 2001). Nous aborderons la notion de trauma complexe qui renvoie à une double réalité : 1) l'exposition à des expériences traumatiques répétées et interpersonnelles qui surviennent à une période vulnérable du développement et 2) la multiplicité de leurs conséquences et leurs effets durables sur le développement (Milot, Collin-Vézina et Godbout, 2018).

Par la suite, nous nous demanderons pourquoi et comment les expériences traumatiques de l'enfance peuvent avoir des impacts sur le développement du cerveau et des fonctions cognitives. Nous présenterons brièvement les résultats préliminaires d'une recension systématique sur les liens longitudinaux entre le trauma complexe et le fonctionnement cognitif chez les enfants et les adolescents (Matte-Landry et Collin-Vézina). À nouveau, nous présenterons des exemples concrets pour illustrer comment se manifestent les difficultés cognitives chez les jeunes qui ont vécu des expériences traumatiques.

Pour terminer, nous suggérerons quelques pistes d'intervention pour promouvoir le développement des fonctions cognitives chez les jeunes qui ont vécu des expériences traumatiques. Une attention particulière sera accordée au fonctionnement exécutif; nous aborderons certaines des interventions proposées par Margaret E. Blaustein et Kristine M. Kinniburgh dans leur modèle Attachement, Régulation et Compétences (ARC; Blaustein et Kinniburgh, 2018).

20 Les professionnels face aux situations de punitions corporelles et aux signalements pour abus physique à la Protection de la jeunesse

Marie-Ève Clément¹, Sarah Dufour²,
Héloïse Pelletier Gagnon², Audrey Poliquin¹

¹ Université du Québec en Outaouais, ² Université de Montréal

Objectifs

1. Être informé quant aux connaissances et aux attitudes des professionnels dans des situations de recours des parents aux punitions corporelles ou requérant un signalement pour abus physique.
2. Connaître les balises légales entourant l'usage de la punition corporelle et de l'abus physique.
3. Réfléchir aux enjeux relatifs à l'intervention dans les situations de vulnérabilité psychosociale, dont l'intervention auprès de familles de groupes minoritaires.

Résumé

Au Québec, la punition corporelle ou « force raisonnable » pour corriger un enfant est admise selon le Code criminel canadien sous certaines conditions. Par contre, les gestes qui dépassent la mesure raisonnable par leur force ou par leur répétition doivent obligatoirement être signalés en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse, car l'abus physique menace la sécurité ou le développement de l'enfant. Or, les professionnels ne disposent pas toujours des savoirs nécessaires pour distinguer avec justesse la punition corporelle (PC) de l'abus physique. Cet enjeu se complexifie dans les situations impliquant des familles issues de groupes culturels minoritaires, disproportionnellement signalés pour abus physique par les professionnels. La décision de signaler, toujours difficile, est modulée par diverses caractéristiques, dont le sentiment de compétence des professionnels. Cet atelier s'intéresse aux connaissances et aux attitudes de ces derniers face à deux situations : 1) le recours par les parents à la PC et 2) la décision de signaler des situations d'abus physiques à la Protection de la jeunesse.

Dans la première partie portant sur la PC, certains résultats d'un sondage réalisé auprès de 1 754 professionnels québécois seront d'abord présentés. On verra notamment

que la frontière entre une PC raisonnable, peu endossée mais néanmoins légale, et une PC déraisonnable, sujette à un signalement obligatoire, n'est pas claire pour plus de la moitié des répondants. Plus des deux tiers méconnaissent aussi les critères légaux qui définissent la force « raisonnable » selon le Code criminel. Les professionnels du secteur de la santé se déclarent moins bien formés pour répondre aux questions des parents des groupes culturels minoritaires. Cette partie se terminera par la présentation des résultats d'entrevues de groupe réalisées auprès d'étudiants finissants en psychoéducation portant sur leurs attitudes, connaissances et pratiques en ce qui a trait au recours à la PC chez les familles noires. Les besoins qu'ils rapportent pour mieux intervenir dans de telles situations seront présentés.

La seconde partie traite du signalement. Des résultats choisis de l'étude en ligne seront d'abord présentés. Entre autres constats, bien que 94 % des répondants soient informés de leur obligation de signalement, 28 % d'entre eux rapportent au moins une méconnaissance à ce sujet. Dix pour cent des professionnels sondés signaleraient une situation de PC mineure, l'intention de signaler augmentant avec la sévérité des situations décrites. Pour conclure cette partie, les résultats d'une étude qualitative sur le sentiment de compétence de futurs psychoéducateurs à signaler ou non les situations d'abus physiques seront présentés.

L'ensemble de ces résultats sera discuté en termes de besoins de formation, de réflexivité et de sensibilité culturelle chez les intervenants appelés à travailler auprès des familles, dont les psychoéducateurs, vers qui se tournent les parents pour obtenir des conseils sur la parentalité et les pratiques disciplinaires.

MARDI 22 OCTOBRE

BLOC E

11 H 00-12 H 00 (60 MINUTES)

21 Dévoilement d'agression sexuelle chez les jeunes et interventions : entendre leur voix

Clarice Huard^{1,2}, Mireille De La Sablonnière-Griffin^{2,3}, Delphine Collin-Vézina^{2,3}, Ramona Alaggia⁴

¹ Université Laval, ² Centre de recherche sur l'enfance et la famille,

³ Université McGill, ⁴ University of Toronto

Objectifs

1. Connaître les mécanismes de prise en charge des jeunes victimes d'agression sexuelle au Québec et en Ontario.
2. Illustrer les forces et les limites des mécanismes de prise en charge au Québec et en Ontario par l'utilisation de six études de cas provenant d'entrevues.
3. Amorcer une réflexion sur les éléments pouvant être améliorés et ceux à renforcer afin de favoriser une meilleure protection des jeunes et un meilleur accès aux services.

Résumé

Les agressions sexuelles (ASE) commises sur les enfants représentent une forme de maltraitance présente dans notre société. Au cours de l'année 2017-2018, le bilan annuel des directeurs de la protection de la jeunesse rapportait 916 cas d'abus sexuel pris en charge au Québec. En Ontario, une étude sur l'incidence des cas d'abus et de négligence rapportait 848 cas d'abus sexuel pris en charge en 2013. Cette forme de maltraitance commise dans le secret compromet sévèrement le développement de l'enfant.

En contexte québécois de même qu'en contexte ontarien, des ententes multisectorielles sont en vigueur pour encadrer la réponse sociale apportée à la victime après le dévoilement. Ces ententes visent à mieux protéger les enfants victimes de maltraitance et à offrir les services nécessaires, et ce, par le biais d'une meilleure coordination entre les différentes entités impliquées à la suite d'un dévoilement. Il y a toutefois peu d'études qui permettent de documenter ces mécanismes de prise en

charge, alors que celles-ci pourraient nous éclairer quant aux forces et limites de cette dernière. En outre, les voix de ceux et celles recevant des services à la suite d'un dévoilement d'ASE sont trop souvent absentes ou non entendues dans les études menées à ce jour.

Le présent atelier vise à mieux comprendre et à analyser les interactions des jeunes victimes d'ASE avec les services de protection de l'enfance et de première ligne à la suite d'un dévoilement. Afin d'illustrer la description des mécanismes de prise en charge dans deux contextes canadiens (québécois et ontarien), six études de cas provenant d'entrevues menées auprès de jeunes de 14 à 25 ans ayant vécu une ASE seront utilisées. S'inscrivant dans une vision holistique, l'étude de cas permet de dresser des portraits authentiques, complexes et singuliers de leur expérience quant à la prise en charge après leur dévoilement d'ASE. Ces entrevues donnent accès au vécu de ces jeunes et permettent d'apprécier les forces et les lacunes de notre système sur le plan de l'entente multisectorielle et sur celui des interactions avec les intervenants de première ligne.

22 Vingt ans d'études épidémiologiques sur la violence familiale envers les enfants du Québec

Marie-Ève Clément¹, Jasline Flores³, Dominic Julien³, Annie Bérubé¹, Sylvie Lévesque²

¹ Université du Québec en Outaouais, ² UQAM, ³ Institut de la statistique du Québec

Objectifs

1. Connaître l'évolution des pratiques parentales à caractère violent de nature psychologique et physique documentées depuis les vingt dernières années dans la population générale québécoise.
2. Connaître l'ampleur des conduites parentales à caractère négligent et celle de l'exposition des enfants à la violence conjugale au Québec telle que documentée dans la population générale en 2018.
3. Comprendre les enjeux et défis entourant la mesure de la violence envers les enfants à l'échelle populationnelle.

Résumé

Depuis quelques décennies déjà, chercheurs et praticiens prônent une approche de santé publique pour étudier et prévenir la violence et la maltraitance infantile, reconnue comme étant l'un des principaux problèmes de santé dans le monde par l'Organisation mondiale de la Santé (Krug, Mercy, Dahlberg et Zwi, 2002). Cette reconnaissance nécessite la mise en place d'un système de surveillance capable de suivre l'évolution du phénomène, que ce soit par le biais des signalements aux services de Protection de la jeunesse (Afifi et coll., 2015) ou par le biais d'enquêtes auprès des familles issues de la population générale (Hillis, Mercy, Amobi et Kress, 2016). À cet effet, le Québec figure parmi l'un des rares endroits dans le monde où sont réalisées périodiquement des études de prévalence annuelle de la violence familiale envers les enfants sous forme d'agression psychologique et de violence physique, et ce, afin d'en documenter l'ampleur, l'évolution et les facteurs personnels, familiaux et sociaux associés (Clément, Bouchard et Chamberland, 2017). Cet atelier porte sur les résultats de la quatrième édition de l'enquête panquébécoise sur la violence familiale envers les enfants et en comparaison avec ceux des enquêtes précédentes (1999, 2004, 2012). Réalisée en mode téléphonique en 2018 auprès d'un échantillon représentatif de 5 184 parents (3 984 mères et 1 200 pères), cette enquête permet de suivre l'évolution des attitudes parentales face aux punitions corporelles ainsi que celle des conduites d'agression psychologique et de violence physique mineure et grave envers un enfant de la famille. Ces conduites ont été documentées au moyen de la version francophone validée (Clément, Gagné et Chamberland, 2018) du *Parent-Child Conflict Tactics Scale* (Straus et coll., 1998). Elles sont comparées dans le temps avec les conduites déclarées par les mères dans le cadre des enquêtes précédentes. En outre, les conduites parentales à caractère négligent et l'exposition des enfants à la violence conjugale sont aussi documentées, permettant des estimations de leur prévalence annuelle dans la population, ce qui a rarement été fait jusqu'à ce jour. L'ensemble des conduites sont également mises en lien avec des facteurs personnels des mères et des pères (symptômes dépressifs, consommation d'alcool et de drogues, etc.), des facteurs liés à la famille (revenu perçu, conciliation travail-famille, etc.) et des facteurs liés à l'environnement dans lequel évolue l'enfant (soutien social, indice de défavorisation sociale et matérielle du quartier de résidence). L'ensemble de ces résultats permettra de dresser un portrait populationnel québécois de la situation des enfants victimes ou exposés à la violence et d'alimenter le débat entourant les services

et politiques en matière d'aide aux familles. Les défis entourant la mesure de la violence et de la négligence envers les enfants dans la population seront également discutés.

23 « Les pas sortables » : l'intervention en contexte de plein air auprès d'enfants ayant vécu des traumas complexes

Laura Ducharme^{1,2,3}

¹ L'Étoile, pédiatrie sociale en communauté du Haut-Richelieu, ² UQAM,

³ Université de Sherbrooke

Objectifs

1. Prendre connaissance du développement de l'intervention en contexte de plein air auprès de différentes clientèles vulnérables au Québec.
2. Participer à un exercice pratique de type expérientiel qui permettra aux participants de se mettre en action face à des situations vécues au quotidien avec des enfants vivant en contexte de vulnérabilité. Pour ce faire, nous utiliserons des pratiques en lien avec le plein air pour élargir l'expérience personnelle en termes d'aspects sensoriels, techniques, environnementaux, etc. dans une perspective d'activité physique et de santé.
3. Intégrer à sa pratique comme intervenant(e) des connaissances relatives à l'intervention en contexte de plein air et à l'approche sensible aux traumas complexes.

Résumé

Les recherches des 20 dernières années ont permis de démontrer de plus en plus de corrélation entre les traumas complexes vécus dans l'enfance et le développement de certaines maladies mentales et physiques. Afin de soutenir les enfants et les jeunes ayant subi des traumas, l'approche sensible aux traumas nommée Attachement, Régulation, Compétence (ARC) a été développée. Elle est aussi de plus en plus enseignée aux intervenants qui font face à ce type de problématique. En considérant le fait que les enfants vivant en contexte de vulnérabilité sont plus à risque d'être exposés à des traumas complexes, les centres de pédiatrie sociale en communauté se sont tournés vers des approches alternatives telles que l'art-thérapie, la musicothérapie et la

zoothérapie. La mise en place de ces thérapies, appelées en pédiatrie sociale les Thérapie Corps et Esprit, a pour objectif d'offrir gratuitement ce type d'approche à des enfants ayant vécu des traumatismes complexes. Dans cette optique, le programme Satellite, programme d'intervention par la nature et l'aventure, a été mis en place à l'Étoile, pédiatrie sociale en communauté du Haut-Richelieu, et favorise une approche sensible aux traumatismes, inspirée de l'approche ARC. Un projet de recherche sera donc mis en place à compter de septembre 2019 afin de décrire les retombées du programme Satellite sur la régulation des émotions et les fonctions exécutives des enfants vivant en contexte de vulnérabilité, deux composantes importantes de l'approche ARC.

24 Outil d'observation des habiletés parentales ciblant les enfants âgés de 6 à 12 ans : observation et orientation de l'intervention

Claire Baudry¹, Julie Lessard², Isabelle Dussault³, Geneviève Lamonde³, Claudia Picard³, Annie Roberge³, Elsa Tremblay², Nancy Viel³

¹ UQTR, ² Université Laval, ³ CIUSSS de la Capitale-Nationale

Objectifs

1. Exposer le processus de développement de la grille d'observation des habiletés parentales pour les enfants âgés de 6 à 12 ans.
2. Présenter la grille d'observation des habiletés parentales pour les enfants de 6 à 12 ans.
3. Démontrer comment cette grille permet de mieux orienter les interventions auprès des familles.

Résumé

Entre 2016 et 2018, des chercheurs, gestionnaires et intervenants du CIUSSS de la Capitale-Nationale (Lessard, Baudry, Caron, Roberge, Viel, Lamonde et Bélanger, 2016-2018) ont développé et implanté une grille d'observation des habiletés parentales pour mieux guider la pratique des intervenants œuvrant au sein du Centre d'expertise pour le bien-être et le développement des enfants. Cette grille d'évaluation, réalisée à partir de la littérature et d'outils existants, permet aux éducateurs une fine observation des habiletés des parents ayant des enfants âgés de 0 à 5 ans, et cela, en regard de chaque sphère de développement de l'enfant.

Sensible aux besoins des enfants plus âgés, une équipe de chercheurs et d'intervenants (Baudry, Lessard, Dussault, Lamonde, Picard, Roberge, Tremblay et Viel, 2018-2019) s'est récemment penchée sur l'élaboration d'un nouvel outil d'observation ciblant cette fois-ci les habiletés des parents dont les enfants sont âgés de 6 à 12 ans. Ces enfants représentant 39,4 % des enfants pris en charge par la Protection de la jeunesse (Bilan des DPJ/DJ, 2018), développer du matériel visant cette clientèle s'avère nécessaire. Le but est d'outiller les intervenants afin qu'ils puissent mieux documenter les besoins particuliers des familles nécessitant un suivi psychosocial ou de réadaptation.

Une revue de la littérature a été réalisée afin de recenser l'ensemble des articles et outils existants qui permettent de répondre aux besoins de l'évaluation des habiletés parentales dans les bases de données scientifiques (Psycinfo, Pubmed/Medline, Cinhal et ERIC). De cette recension ont été conservés seulement les documents qui concernent les enfants âgés de 6 à 12 ans présentant des besoins nécessitant un suivi par la protection de l'enfance ou les services sociaux.

L'expérimentation de la grille, prévue durant l'été 2019 et début de l'automne 2019, permettra de présenter les atouts, les ajustements effectués et les défis entourant l'usage de la grille. Ceux-ci pourront faire l'objet d'une discussion lors de la présentation, qui permettra également d'aborder la façon dont cet outil d'évaluation peut permettre d'orienter le travail des intervenants sur des cibles d'intervention à privilégier chez les enfants âgés de 6 à 12 ans.

25 Les enfants qui vivent au sein de sectes totalitaires : maltraitance et mauvais traitements psychologiques

Lorraine Derocher^{1,2,3}

¹ Université de Sherbrooke, ² Centre de recherche sur l'enfance et la famille, ³ Université McGill

Objectifs

1. Identifier le type de maltraitance typique au contexte religieux ou sectaire.
2. Avoir une meilleure compréhension de la particularité du contexte religieux ou sectaire sur le plan de la maltraitance des enfants.

3. Mieux saisir l'impact de l'isolement social et du contrôle excessif sur le développement des enfants.

Résumé

Le contexte religieux et le contexte sectaire constituent des défis pour les intervenants, qu'il s'agisse d'intervenir auprès d'enfants qui grandissent dans ces milieux ou encore auprès d'adultes qui ont décidé de quitter leur communauté après y avoir vécu leur enfance.

Cet atelier vise à éclairer les intervenants de tout secteur sur les formes de victimisation qui peuvent être subies par des enfants en besoin de protection et qui vivent en milieu sectaire. L'atelier est divisé en trois thèmes : 1) le Religion-Related Child Maltreatment ou la maltraitance envers les enfants en contexte religieux (Bottoms, 2015 ; Heimlich, 2011) ; 2) l'isolement et le contrôle excessif comme formes de mauvais traitements psychologiques ; 3) les autres types d'abus typiques des milieux sectaires et leur impact sur le développement de l'enfant.

L'atelier démontrera que dans ces cas de figure, l'isolement et le contrôle excessif subis de manière grave et continue par un enfant peuvent constituer des formes de mauvais traitements psychologiques et être retenus comme motifs de compromission de développement.

L'atelier mettra en lumière, à partir du récent ouvrage de Lorraine Derocher, *Intervenir auprès de groupes sectaires ou de communautés fermées — S'outiller pour protéger les enfants* (PUQ, 2018), les types de maltraitance typiques des groupes sectaires ou des sectes totalitaires. Cet ouvrage, qui constitue en quelque sorte un guide d'intervention, a été élaboré avec le Centre de recherche sur l'enfance et la famille de l'Université McGill.

MARDI 22 OCTOBRE

BLOC F

13 H 30-15 H 00 (90 MINUTES)

26 Comment soutenir les jeunes transgenres et leur famille

Marjorie Rabiau¹, Heidi Shapiro²

¹ Université McGill, ² CHU Sainte-Justine

Objectifs

1. Mieux comprendre les défis vécus par les jeunes transgenres et leur famille.
2. Faire valoir l'importance du soutien familial comme facteur protecteur pour les jeunes transgenres.
3. Faire valoir le rôle de l'éducation et du soutien des familles dans la prévention de la maltraitance.

Résumé

Dans le contexte du thème « Comprendre et agir ensemble : nouvelles réalités » du 9^e Congrès québécois sur la maltraitance envers les enfants et les adolescents, nous proposons de présenter un atelier sur la réalité des jeunes transgenres et de leur famille. Ces jeunes sont à risque élevé de violence verbale et physique, autant dans le milieu familial que dans la société en général.

La première partie de l'atelier portera sur les notions de base en lien avec l'identité de genre chez les jeunes, incluant la terminologie courante, le développement de l'identité de genre et la dysphorie de genre. Nous discuterons des défis rapportés par les jeunes transgenres.

Dans la deuxième partie, nous discuterons du rôle de la famille : les diverses réactions possibles ainsi que l'interaction entre l'adaptation de la famille et l'évolution du jeune.

Finalement, nous discuterons de la façon de soutenir et d'éduquer les familles afin qu'elles puissent mieux aider les jeunes. Les interventions comprennent la transition sociale et/ou médicale, la psychoéducation, la thérapie individuelle, familiale et/ou de groupe. Nous présentons un modèle de groupe psychoéducatif et psychothérapeutique pour parents que nous avons développé.

27 Exploitation sexuelle des mineurs : expérience d'une prise en charge thérapeutique au CISSS de Laval

Shirley-Ann Savard¹, Mélissa Denis²

¹ Direction du Programme Jeunesse, CISSS de Laval,

² Centre désigné en matière d'agression sexuelle, Direction Santé mentale-Dépendance, CISSS de Laval

Objectifs

1. Notions sur le phénomène de la prostitution chez les mineurs : connaissances de base incluant les statistiques, les définitions, les processus d'engagement, la Loi sur la protection de la jeunesse, le profil des jeunes et le paradigme d'intervention.
2. Positionnement et actions préventives mises en place sur le territoire de Laval.
3. Interventions multivolets en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation : expérience d'une prise en charge thérapeutique.

Résumé

La façon de percevoir un jeune qui pratique des activités de prostitution teintera inévitablement la manière d'intervenir à l'égard de cette problématique. Aborder l'exploitation sexuelle impose donc un positionnement clair de l'organisation, mais aussi de l'intervenant. L'exploitation sexuelle est une problématique complexe et celle-ci nécessite la connaissance du phénomène et les principes qui sous-tendent l'intervention afin d'assurer une prise en charge optimale. La reconnaissance de l'exploitation sexuelle tel un abus (art.38d) a été officialisée par décret ministériel en janvier 2019 et requiert impérativement un changement de paradigme important chez **tous les intervenants expérimentés ou non (policiers, enseignants, intervenants sociaux ou scolaires)** qui œuvrent auprès des jeunes.

Le CISSS de Laval n'a pas attendu ce décret. Grâce à un message clair de la haute direction du programme jeunesse et de la Direction de la protection de la jeunesse, le positionnement du CISSS de Laval a été connu en 2017 : l'exploitation sexuelle est une forme d'agression sexuelle et doit être abordée comme telle.

Le Centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation est en charge des volets prévention, interventions réadaptatives et réinsertion chez les jeunes hébergés. Depuis un an, les directions du programme

jeunesse et santé mentale/dépendance du CISSS de Laval par le biais de son centre désigné en matière d'agression sexuelle, a choisi d'ajouter à ces éléments d'interventions la psychothérapie dès l'admission, et ce, à durée indéterminée en vue d'optimiser le succès thérapeutique des victimes d'exploitation sexuelle. L'hypothèse derrière cette initiative est que le travail sur les schémas précoces inadaptés apparaissant tôt dans le développement ainsi que sur les réponses d'adaptation à ces schémas en psychothérapie agirait comme facteur de protection à la répétition de scénarios de vie dysfonctionnels comme l'exploitation sexuelle. La psychothérapie permettrait aussi de traiter les traumatismes induits par l'exploitation sexuelle. Dès lors, de nombreuses interventions ont été mises en place pour concrétiser la prise en charge des victimes d'exploitation sexuelle. Ainsi, des formations et des ateliers axés sur la prévention ont été dispensés aux intervenants et aux jeunes. L'offre de service, quant à elle, fut modifiée en y incluant la possibilité d'entamer une psychothérapie, le tout s'inscrivant dans une logique d'accompagnement vers la concrétisation du projet de vie. Finalement, la mise en place d'un système de communication entre les principaux intervenants impliqués au dossier a permis de consolider au quotidien les apprentissages faits lors des sessions psychothérapeutiques. À noter que cette prise en charge globale demeure, pour le moment, à un stade expérientiel. Toutefois, nous avons soumis cette année un projet de recherche à notre organisation, projet auquel D^{re} Delphine Collin-Vézina et D^{re} Naima Bentayeb ont accepté de collaborer afin de l'évaluer.

28 Prévenir la violence faite aux enfants dans les communautés autochtones : s'adapter aux différentes réalités

Patricia St-Hilaire¹, Gabrielle Neveu²

¹ Regroupement des organismes ESPACE du Québec,

² ESPACE Gaspésie-les-Îles

Objectifs

1. Réfléchir à la problématique de la violence faite aux enfants et à ses dynamiques.
2. Démontrer l'importance du renforcement du pouvoir d'agir (*empowerment*) des enfants à titre préventif.
3. Obtenir des modèles d'intervention en prévention de la violence adaptée aux différentes réalités autochtones.

Résumé

Depuis maintenant 30 ans, les organismes ESPACE ont développé une expertise en matière de prévention de la violence. Ils interviennent auprès de la population du Québec grâce à leur programme de prévention offert aux enfants d'âge préscolaire et primaire ainsi qu'aux adultes de leur entourage. Afin d'y arriver, l'implication de la communauté est essentielle : les parents, la famille, les proches, les acteurs des milieux de vie des enfants, bref, ESPACE convie la société en général à se mobiliser afin de prévenir la violence dont certains enfants peuvent être victimes. Le programme ESPACE a fait l'objet de recherches, lesquelles ont démontré l'efficacité de l'approche et ont conclu que les techniques utilisées par ESPACE donnent des résultats concrets.

Afin de s'assurer que tous les enfants du Québec puissent vivre en sécurité et sans violence, certains organismes travaillant sur des territoires où habitent des communautés autochtones se sont questionnés sur la possibilité et la pertinence d'adapter leurs outils d'intervention aux réalités de ces communautés, tout en ayant en tête de garder l'uniformité du programme ESPACE afin de s'assurer que tous les enfants reçoivent les mêmes informations.

Après avoir partagé leur désir d'outiller les communautés tout en respectant leurs valeurs et leurs approches, les conférencières présenteront leur analyse d'ESPACE concernant la problématique de la violence faite aux enfants, les différentes étapes qui ont amené les organismes ESPACE à adapter leurs outils, les particularités entre le programme ESPACE et celui qui est adapté aux communautés autochtones ainsi que les outils d'intervention utilisés. Elles pourront aussi partager quelques éléments de leurs expériences dans différentes communautés.

L'atelier s'adresse aux intervenantes et intervenants de la santé, des services sociaux, de l'éducation, de la petite enfance ainsi que du secteur policier et juridique désirant agir en prévention de la maltraitance des enfants de 3 à 12 ans provenant des milieux autochtones.

De la documentation sera remise aux participantes et participants, permettant de retrouver des informations utiles à la poursuite de l'éducation à la prévention.

29 TSAF et trauma complexe : des interventions adaptées

Maude Champagne¹

¹ Ottawa Center for Trauma and Attachment Therapy

Objectifs

1. Explorer les dernières recherches sur le trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF).
2. Reconnaître les similarités et différences entre les symptômes du trauma complexe et du TSAF.
3. Connaître les adaptations nécessaires aux interventions psychosociales chez ces populations.

Résumé

Bien que méconnues au Québec, les dernières recherches sur le trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale démontrent qu'entre 2 % et 4 % de la population générale au Canada en est affecté. Dans le système de protection de la jeunesse, nous parlons d'environ 17 % des enfants. Le trauma complexe, quant à lui, est mieux connu au Québec. Les symptômes des enfants ayant un TSAF et ceux qui ont trauma complexe sont très similaires : troubles cognitifs, troubles d'apprentissage, troubles émotifs et de santé mentale. La toxicomanie, délinquance et autres comportements perturbateurs sont aussi fréquents chez ces jeunes. Les interventions sociales doivent être adaptées aux besoins spécifiques de cette clientèle. Par exemple, les troubles de mémoire et d'apprentissage peuvent grandement affecter le processus thérapeutique et, dans un contexte d'intervention psychosociale, affectera aussi le suivi des rendez-vous, l'application des recommandations et la compréhension de celles-ci. L'adaptation de nos approches et l'adoption de méthodes qui tiennent compte de leurs défis neuro-développementaux permettront d'obtenir de meilleurs résultats lors de nos interventions.

Cet atelier informatif et interactif permettra aux participants de mieux connaître le TSAF et le trauma complexe, et d'être en mesure d'adapter leurs interventions selon les dernières recherches en la matière. Une heure est prévue pour la présentation et 30 minutes seront consacrées à des études de cas où les participants seront invités à contribuer. À la suite de cet atelier, les participants auront de nouvelles connaissances sur le sujet, mais auront aussi des idées pratiques, des outils et des ressources à leur disposition afin d'être en mesure de mieux accompagner cette clientèle.

30 Violence basée sur l'honneur : l'intervention en contexte de protection de la jeunesse

Mireille Lamothe¹, Hayette Boubnan²

¹ CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, DPJ,

² CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, DPRGJ

Objectifs

1. Sensibiliser à la problématique des violences basées sur l'honneur.
2. Détecter, prévenir et intervenir dans les situations de violences basées sur l'honneur.
3. Favoriser la collaboration entre tous les acteurs.

Résumé

Le 30 juin 2009, quatre jeunes femmes issues d'une même famille ont connu une fin tragique dans un contexte de violence basée sur l'honneur. Tout le Québec était sous le choc. Ni les policiers, ni les intervenants, ni même les voisins n'ont vu venir ce qui se préparait. Force est de constater que personne n'était préparé à ce phénomène relativement méconnu au Québec. Ce constat s'est imposé pour l'ensemble des acteurs concernés par la protection des enfants et des adultes.

Soucieux de mieux comprendre cette réalité, un groupe de réflexion a été mis sur pied à la Direction de la protection de la jeunesse en 2013. Intervenants, consultants cliniques, gestionnaires, avocats et membres de la direction ont été mis à contribution dans la perspective de revoir les pratiques et de développer de nouvelles connaissances afin d'assurer une approche adaptée et une protection efficace des enfants et des adolescents. Les réflexions et décisions découlant de ces rencontres ont permis d'approfondir la compréhension des situations de violences basées sur l'honneur, de soutenir le développement d'outils cliniques et de mettre en place de meilleures pratiques dans un tel contexte.

Lors de cet atelier de 90 minutes, nous ferons une rétrospective des connaissances sur les violences basées sur l'honneur et présenteront aux participants nos réflexions et les outils cliniques développés avec certains partenaires. Nous favoriserons l'échange tout au long de cet atelier, notre objectif étant de sensibiliser les intervenants de tous les milieux (services de police, établissements scolaires, organismes communautaires, CISSS et CIUSSS, hôpitaux, etc.), d'avoir une vision commune et d'harmoniser nos pratiques pour mieux intervenir et prévenir les violences basées sur l'honneur.

MARDI 22 OCTOBRE

BLOC G

15 H 30-16 H 30 (60 MINUTES)

31 La protection des victimes de violences sexuelles dans le contexte d'un procès pénal en République démocratique du Congo et le défi de la réparation de l'impact de la maltraitance sur le développement psychosocial des enfants

Alain Kabemba Mbaya¹, Herve Kabamba¹,
Jerry Mujani¹

¹ Pallia Familli

Objectifs

1. Permettre au plus grand nombre d'acteurs de prendre connaissance des caractéristiques relatives aux procès pénaux en matière des violences sexuelles par la critique des faiblesses afin de penser des nouvelles réalités.
2. Informer les autres acteurs s'intéressant à la lutte contre l'impunité des violences sexuelles de cet état des lieux, pour qu'ils en tirent les conclusions appropriées.
3. Mettre sur pied des stratégies de prévention et d'intervention efficaces, car malgré la connaissance étendue des effets négatifs de la maltraitance, on enregistre beaucoup moins de progrès.

Résumé

Les victimes de graves crimes contre les droits humains ont besoin d'être soutenues, protégées et aidées durant leur quête de justice auprès des tribunaux. La protection d'une victime dans le contexte d'un procès est un impératif juridique, bien que dans nombre de nos pays africains, ces mesures de protection présentent de sérieuses lacunes et sont souvent déficientes. En République démocratique du Congo, la tâche de protéger et soutenir les victimes qui recherchent la réparation juridique est d'autant plus complexe. Et cependant, le besoin de justice est capital.

L'agence chargée de coordonner le travail sur les violences sexuelles au Congo estime que 200 000 femmes et filles ont subi des violences sexuelles depuis 1998, et que 65 % de ces violences concernaient des enfants, essentiellement des adolescentes. Il est urgent d'assurer un soutien et une protection accrue à ces enfants et à leurs parents qui demandent justice. La protection des victimes implique une stratégie et des mesures destinées à assurer la sécurité physique et le bien-être psychologique, de même que la dignité et le respect de la vie privée des victimes citées comme témoins dans une procédure criminelle ou qui sont en quête d'une réparation juridique.

Plusieurs facteurs viennent compliquer la protection physique des victimes et des témoins de violences sexuelles dans l'est du Congo.

D'une part, de nombreux auteurs de violences sexuelles font partie de groupes armés. Souvent, ces groupes menacent ou attaquent les victimes de violences sexuelles qui ont osé engager des poursuites judiciaires. Dans certains cas, des victimes de violences sexuelles ont même été jetées en prison pour avoir essayé d'obtenir justice.

D'autre part, les victimes de violences sexuelles souffrent fréquemment d'un traumatisme qui se manifeste de différentes manières (repli sur soi-même, agitation, douleurs généralisées et autres symptômes physiques, insomnies, pertes de mémoire, etc.).

Les procès constituent généralement une expérience traumatisante et aliénante pour une victime mineure. D'après une étude effectuée à l'est du Congo, environ 95 % des mineurs victimes de violences sexuelles ont peur de témoigner devant un tribunal et de nombreux enfants racontent que le jour où ils ont témoigné a été le pire de toute leur vie. Les enfants ont également exprimé leur crainte de vengeance de la part de l'auteur des crimes et la peur d'avoir à décrire les détails des agressions en présence d'étrangers et de ne pas comprendre les questions qui leur sont posées.

Le rôle limité des tribunaux dans la protection des victimes à l'heure actuelle s'explique par un manque de mécanismes appropriés des mesures de protection physique. Ainsi, il est impérieux de mettre en place un système de justice pénale qui se concentre sur la sécurisation psychologique et physique des victimes et des témoins durant tout le processus judiciaire.

Il ne fait aucun doute que la maltraitance envers les enfants est un problème énorme qui a un effet néfaste non seulement sur les victimes, mais aussi sur la société.

Il y a aussi des besoins pressants d'effectuer davantage de recherche sur les effets de la maltraitance pendant la prime enfance et la petite enfance.

32 L'intervention auprès des familles en contexte de négligence : illustration d'une trajectoire de services et des enjeux associés

**Annie Lambert¹, Annie Michaud²,
Claire-Marie Legendre³**

¹ Université de Sherbrooke, ² CIUSSS de l'Estrie-CHUS, ³ Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux (IUPLSSS)

Objectifs

1. Se familiariser avec une trajectoire de services en contexte de négligence.
2. Réfléchir aux enjeux d'intervention associés à différents moments clés de la trajectoire.
3. Discuter des pistes prometteuses à mettre en place afin de bonifier les interventions auprès des enfants vivant en contexte de négligence.

Résumé

Depuis plusieurs années au Québec, les situations de négligence envers les enfants ne cessent d'augmenter. Plus encore, les difficultés vécues par les familles vulnérables sont de plus en plus complexes et soulèvent des questionnements importants quant aux interventions sociales à y apporter. Plus récemment, la réforme de la santé et des services sociaux est venue modifier la façon d'appréhender les services et, dans le cas qui nous préoccupe, les services auprès des familles. C'est dans ce contexte que le CIUSSS de l'Estrie-CHUS a entrepris des travaux afin de revoir ses trajectoires de services. Dans cette foulée, un chantier important a été mené au sein du programme jeunesse de l'établissement. Dans une perspective de collaboration, le CIUSSS de l'Estrie-CHUS et l'IUPLSSS ont uni leurs efforts pour examiner les services aux enfants et aux familles et réfléchir aux pratiques afin de les améliorer. Ainsi, notre atelier propose la présentation des travaux effectués et des réflexions ayant émergé, principalement à propos des interventions auprès des enfants en situation de négligence, tant dans les interventions de proximité que de protection.

Les besoins des enfants et de leur famille en situation de négligence sont complexes et l'intervention auprès de ces derniers l'est tout autant. Explorer la trajectoire de services et les enjeux qui y sont associés confirme cette complexité, mais soulève également des pistes prometteuses qui permettent d'en relever les défis. Le croisement des travaux menés au sein de l'établissement et les recherches réalisées en parallèle donnent du poids aux réflexions mises de l'avant qui, en définitive, visent une amélioration des pratiques auprès des familles. Les réflexions proposées dans cet atelier seront donc à la fois basées sur des savoirs scientifiques et professionnels, mais également sur des savoirs expérientiels de parents ayant participé à différents projets de recherche.

Nous portons l'idée qu'investir la trajectoire de services et, ainsi, bien la comprendre favorise la mise en place de mesures mieux adaptées aux besoins des enfants et de leur famille tout en saisissant davantage les leviers sur lesquels s'appuyer pour favoriser le changement.

33 Pratiques d'évaluation des postulants comme familles d'accueil et développement d'un outil d'évaluation de l'attachement

**Karine Poitras¹, Rosalie Caron¹, Nicolas Berthelot¹,
Marie-Pierre Joly³, Marie-Andrée Poirier²,
Diane St-Laurent¹, Karine Dubois-Comtois¹**

¹ UQTR, ² Université de Montréal, ³ Institut universitaire Jeunes en difficulté

Objectifs

1. Connaître la littérature scientifique portant sur la parentalité en contexte de placement en famille d'accueil.
2. Réfléchir aux défis inhérents à l'évaluation des postulants comme familles d'accueil.
3. Connaître l'apport des concepts issus de la théorie de l'attachement dans le processus d'évaluation des postulants.

Résumé

La qualité du milieu d'accueil est déterminante puisqu'elle favorise le développement de l'enfant placé et diminue les conséquences potentiellement néfastes du placement et des circonstances familiales antécédentes (Orme et

Buehler, 2001; Poitras et coll., 2018; Solomon et coll., 2017; Stovall et Dozier, 2000).

Ainsi, lorsque l'enfant doit être retiré de son milieu d'origine, tous les efforts sont mis au profit de la sélection d'un milieu substitut approprié aux besoins de l'enfant. Cette sélection fait suite à un processus d'évaluation rigoureux des postulants avant qu'ils puissent recevoir l'accréditation de familles d'accueil.

Cet atelier se décline en trois temps. D'abord, nous présenterons une recension des écrits portant sur les facteurs associés aux meilleurs comportements parentaux en contexte de placement en famille d'accueil. Ensuite, nous exposerons les résultats d'une étude portant sur les pratiques des intervenants responsables de l'évaluation des postulants comme familles d'accueil, les défis perçus par ces intervenants de même que leurs besoins en termes de formation. Ainsi, des groupes de discussion focalisée ont eu lieu dans deux CIUSSS du Québec auprès de 13 intervenants. Des analyses thématiques et des analyses d'ancrage sociologique ont ensuite été effectuées. Les résultats révèlent notamment que la motivation est une dimension jugée centrale à l'évaluation des postulants. Les participants expriment également des besoins quant à la formation et au soutien dans le cadre du processus d'évaluation.

Enfin, un projet d'engagement partenarial sera présenté; ce dernier vise à intégrer les notions d'attachement dans le processus d'évaluation des postulants et à développer un outil d'évaluation des représentations d'attachement qui tient compte tant des connaissances scientifiques que des besoins et préoccupations des services de protection de la jeunesse. Nous présenterons enfin les principes qui ont guidé la construction de cet outil de mesure de même que les premières étapes de validation.

En conclusion de cet atelier, nous proposerons des réflexions quant aux meilleures pratiques dans ce domaine, rappellerons les défis qui attendent les familles d'accueil sélectionnées et leurs besoins à la suite du placement d'un enfant et discuterons des implications pour la pratique des intervenants.

34 La Maison Bleue : une approche interdisciplinaire et de proximité comme outil de prévention de la maltraitance auprès des familles vivant en contexte de vulnérabilité

Félix Rivet-Aumont^{1,3}, Hannah Shenker^{1,2,3}

¹ CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, ² Université McGill,

³ La Maison Bleue

Objectifs

1. Définir le modèle Maison Bleue et le rôle de ses principaux professionnels.
2. Démontrer la valeur ajoutée du modèle Maison Bleue comme facteur de protection et de prévention de la maltraitance, pour une clientèle vivant en contexte de vulnérabilité.
3. Illustrer ce mode d'intervention interdisciplinaire et de proximité à l'aide d'exemples de cas concrets.

Résumé

Au Québec, de nombreux enfants naissent et grandissent dans des familles vivant en contexte de vulnérabilité. Le système de santé peine à les rejoindre et à répondre à leurs besoins multiples et complexes, les interventions étant souvent cloisonnées et sans continuité. La Maison Bleue apporte une solution novatrice avec son modèle d'intervention interdisciplinaire et de proximité.

Cette approche valorise la complémentarité de services médicaux et psychosociaux regroupés sous un même toit (médecins de famille, sages-femmes, infirmières, travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés/psychoéducateurs) au profit des mères, des nouveau-nés et des familles. La mission de La Maison Bleue est de réduire les inégalités sociales et de favoriser le développement optimal des enfants, du ventre de leur mère jusqu'à l'âge de 5 ans. La périnatalité sociale ainsi pratiquée a pour objectif de saisir l'occasion unique que représente la grossesse pour intervenir au-delà du suivi médical. Les services de périnatalité permettent d'ouvrir un dialogue, de briser l'isolement et d'outiller les familles afin qu'elles prennent en charge leur mieux-être et celui de l'enfant.

Cet atelier présentera le modèle d'intervention de La Maison Bleue, la réalité des familles qui y sont suivies et l'importance d'une approche interdisciplinaire et de proximité pour répondre de façon globale et complète

aux besoins médicaux et psychosociaux de cette clientèle vivant en contexte de vulnérabilité. Nous verrons comment cette approche permet de tisser un filet de sécurité et constitue un facteur de protection et de prévention de la maltraitance chez les tout-petits de 0 à 5 ans.

La précocité des services — dès la période prénatale — permet d'établir une relation de confiance avec les parents, diminuant ainsi les risques de confrontation advenant une intervention nécessaire. La continuité des services ainsi que la durée et l'intensité du suivi permettent d'appréhender des problématiques dans les relations parents/enfants et d'apporter des solutions dans un délai raisonnable. Enfin, le rôle de La Maison Bleue comme trait d'union avec d'autres ressources et partenaires de soins constitue un facteur de protection supplémentaire pour ces familles.

La Maison Bleue a suivi plus de 4 500 personnes (mères, bébés, fratries et conjoints) depuis 2007 et compte maintenant trois maisons à Montréal, dans les quartiers Côte-des-Neiges, Parc-Extension et Saint-Michel.

Vézina et Hébert, 2012; Varma et Leroux, 2019). Pourtant, l'agression sexuelle dans la fratrie demeure un sujet peu documenté dans la littérature scientifique et professionnelle, bien que de nombreux intervenants soient régulièrement confrontés à cette problématique complexe dans le cadre de leur travail auprès des familles en difficulté.

Nous proposons de faire un court survol de l'état des connaissances scientifiques sur la question, notamment en ce qui a trait aux caractéristiques des victimes, des auteurs et des familles touchées par les abus intrafamiliaux. La majeure partie de l'atelier sera consacrée à l'intervention portant sur les enjeux complexes entourant le dévoilement, le réaménagement relationnel familial incluant la reprise de contact et la démarche réparatrice. Puisque notre pratique clinique se fait principalement auprès des adolescents auteurs de transgression sexuelle, la présentation s'effectuera à partir des repères d'intervention auprès de cette clientèle, repères qui par ailleurs visent à prioriser la sécurité des victimes (et leurs besoins). Des critères cliniques à évaluer avant d'entamer une démarche réparatrice seront présentés. L'importance d'un processus rigoureux et du travail en partenariat sera mise en évidence à partir d'exemples de cas cliniques.

35 Adolescents auteurs d'abus sexuel dans le milieu familial : enjeux cliniques entourant le dévoilement et le réaménagement relationnel

Nathalie Auclair^{1,3}, Julie Carpentier^{1,2,3}

¹ Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, ² UQTR,

³ Regroupement des intervenants en matière d'agression sexuelle (RIMAS)

Objectifs

1. Sensibiliser les participants aux enjeux liés au dévoilement des situations d'abus sexuels dans la fratrie.
2. Dégager certains critères cliniques à considérer dans les interventions visant une démarche réparatrice ou une reprise de contact.
3. Favoriser le dialogue et les échanges entre les intervenants œuvrant auprès des familles touchées par l'abus sexuel dans la fratrie.

Résumé

Au Québec et au Canada, environ le tiers des cas d'abus sexuels sur des mineurs et signalés aux autorités seraient perpétrés par un membre de la fratrie (Cyr, McDuff, Collin-

AFFICHES SCIENTIFIQUES

Le Salon des affiches scientifiques est situé dans le Foyer, au 3^e étage.

1. Attachement des enfants d'âge préscolaire victimes d'agression sexuelle : une étude longitudinale

Laetitia Méli ssande Amédée¹, Alexandra Toupin¹,
Martine Hébert Ph. D.¹

¹ UQAM

2. L'alexithymie comme piste d'intervention : cibler le « Je me sens » pour apaiser les jeunes victimes d'agression sexuelle

Cyndi Boisjoli¹, Amélie Gauthier-Duchesne¹, Martine Hébert¹,
Rachel Langevin²

¹ UQAM, ² Université McGill

3. De l'agression sexuelle à l'enfance à la psychose : trajectoires développementales

Catherine Bourgeois¹, Tania Lecomte¹, Isabelle Daigneault¹

¹ Université de Montréal

4. Les représentations d'attachement, les relations d'objet et le jeu des enfants victimes de mauvais traitements : étude préliminaire

Melissa Paquette¹, Olivier Didier², Rosalie Guillemette²,
Miguel M. Terradas³, Saralea E. Chazan³, Cécilanne Lepage-Voyer⁴

¹ CISSS de la Montérégie-Est, ² Département de psychologie, Université de Sherbrooke, ³ Parcella Center, New York Psychoanalytic Institute, New York University, Steinhardt School of Education and Culture, ⁴ CAP Services psychologiques, Québec

5. Adaptation francophone du *Conflict Resolution Styles Inventory* chez les adolescents : analyses exploratoires et confirmatoires

Andréanne Fortin^{1,2,3,4}, Alison Paradis^{1,2,3,4},
Andréanne Lapierre^{1,2,3,4}, Martine Hébert^{2,3,5}

¹ Laboratoire d'étude sur le bien-être des familles et des couples, ² Équipe Violence Sexuelle et Santé, ³ Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles, ⁴ Département de psychologie de l'UQAM, ⁵ Département de sexologie de l'UQAM

6. La prévalence du *Developmental Trauma Disorder* chez des enfants ayant vécu de la maltraitance

Marie-Ève Grisé Bolduc¹, Tristan Milot¹, Diane St-Laurent¹

¹ UQTR

7. Modèle de prédiction du stress post-traumatique chez les mères d'enfants victimes d'agression sexuelle

Arianne Jean-Thorn¹, Amélie Gauthier-Duchesne¹,
Martine Hébert¹

¹ UQAM

8. La méthode d'analyse en groupe : croisement des savoirs pour favoriser le développement et le bien-être des enfants et des jeunes

Annie Lambert¹, Claire-Marie Legendre², Louise Lemay¹

¹ Université de Sherbrooke, ² IUPLSSS

9. Recension systématique des écrits scientifiques portant sur la continuité intergénérationnelle de la maltraitance

Carley Marshall¹, Rachel Langevin¹, Emily Kingsland¹

¹ Université McGill

10. Les enfants négligés et les enfants à la fois négligés et abusés sont-ils exposés aux mêmes facteurs de risque ?

Diane St-Laurent¹, Abigaëlle Gascon¹, Charlotte Urbain¹,
Marie-Ève Grisé Bolduc¹, Karine Dubois-Comtois¹, Tristan Milot¹

¹ UQTR

11. Agression sexuelle en enfance et victimisation par les pairs : le rôle modérateur des attributions internes de blâme

Amélie Tremblay-Perreault¹, Martine Hébert¹

¹ UQAM



9^e Congrès québécois
sur la **maltraitance** envers
les **enfants** et les **adolescents**

Comprendre et agir ensemble :
nouvelles réalités

CHU Sainte-Justine
3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 1C5
www.fourwav.es/maltraitance2019
514-345-4931, poste 4447

**Santé
et Services sociaux**
Québec

 **CHU Sainte-Justine**
Le centre hospitalier
universitaire mère-enfant

Université
de Montréal

En partenariat avec :

